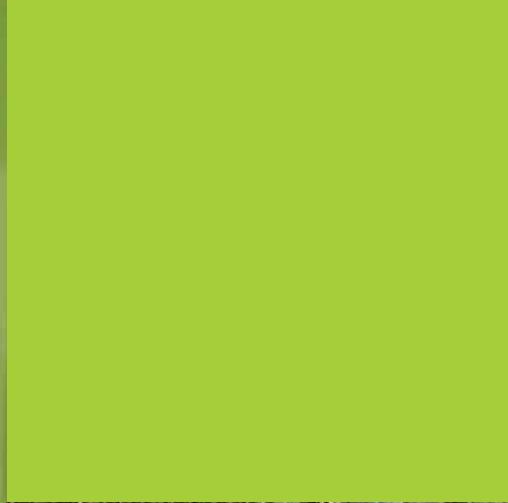


rapport



des déchets ménagers 2012



Sommaire



4 Synthèse

Collecte des ordures ménagères résiduelles.....	5
Collecte sélective.....	5
Collecte en déchetteries et espaces tris.....	5
Les actions menées en 2011 et 2012.....	8

10 Indicateurs techniques

Moyens opérationnels au 01/12/2012 et compétences mises en œuvre.....	10
Territoire et Organisation.....	13
Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération.....	14
LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES.....	15
PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS.....	19
LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES.....	20
LES DÉCHETTERIES.....	28
LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS.....	41
LES AUTRES COLLECTES DE DÉCHETS.....	43
Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers.....	46

48 Indicateurs financiers

Le fonctionnement du service.....	48
LES CHARGES.....	48
LES RECETTES.....	52
Les investissements.....	55
Le coût des prestations.....	56

60 Annexes

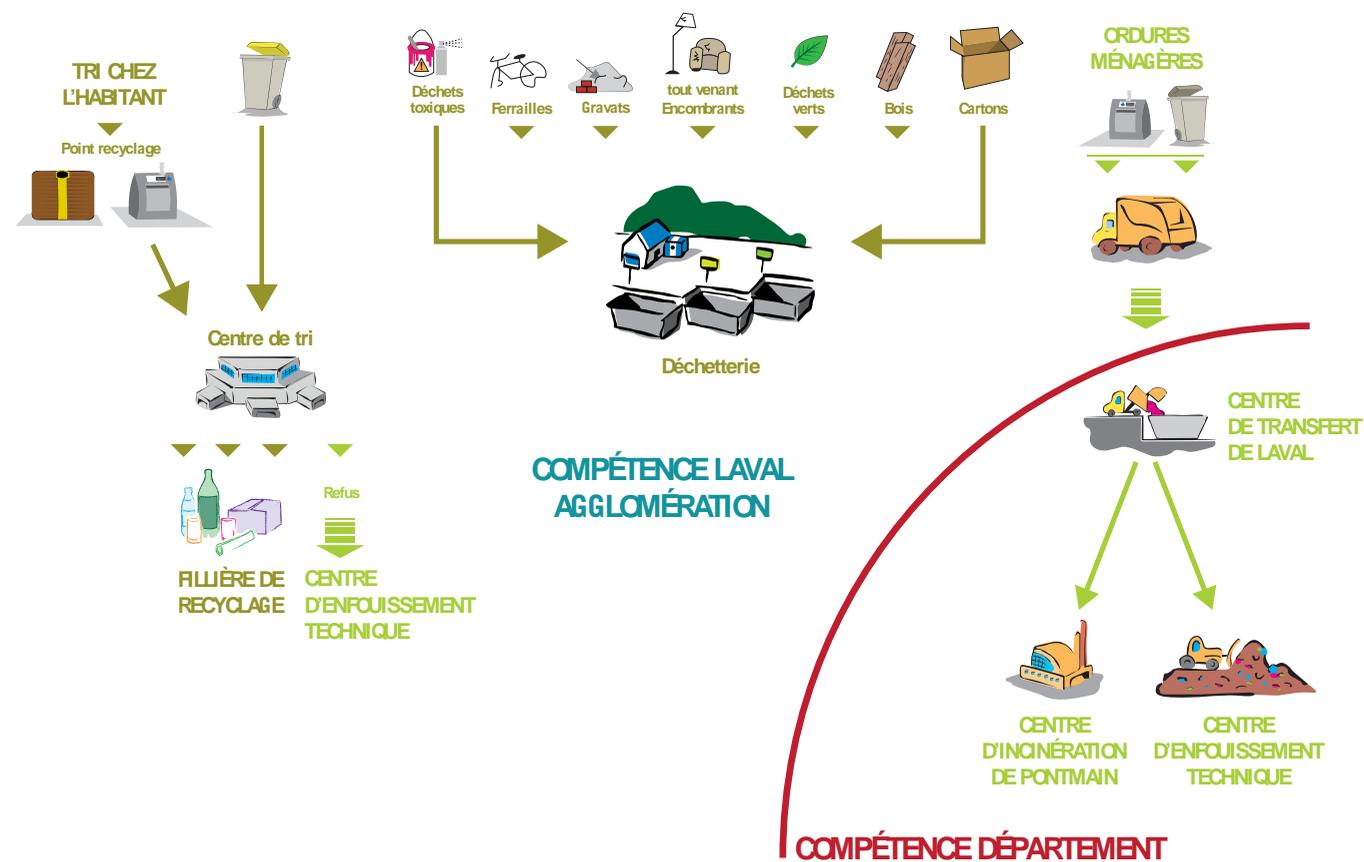
Cadre législatif et délibérations.....	60
Récap 2012 - Ambassadeurs.....	63
Sensibilisation des enfants.....	64
Sensibilisation des adultes.....	65
Visites systématiques de communes.....	66



Synthèse

Le service d'élimination des "déchets ménagers" comprend la collecte et le traitement des déchets assimilés aux ordures ménagères.

La compétence "traitement des ordures ménagères" a été transférée au département le 1^{er} janvier 2003.



- 21%

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

La quantité d'ordures totale d'ordures ménagères est de : **19 645 tonnes** soit une moyenne de 198 kg/hab/an à comparer à la moyenne nationale de 298 kg/hab/an (chiffre 2009). La baisse de tonnage s'est poursuivie en 2012 : - 7,15 % par rapport à 2011. Ce qui porte à - 21% par rapport à 2010, dernière année avant le changement d'organisation de collecte.

COLLECTE SÉLECTIVE

L'ensemble du territoire est collecté en porte à porte. La collecte sélective est assurée par deux entreprises privées par appel d'offres. La participation à la collecte sélective continue d'augmenter sur le territoire de Laval Agglomération : + 15,72 % en multimatériaux, soit + 80,96 par rapport à 2010. Le verre dont la collecte est toujours en apport volontaire a connu une hausse (+ 5,63 %, soit + 11,85% par rapport à 2010). **Les recettes de 2012 enregistrent une forte progression due à la hausse des tonnages et au soutien Eco-Emballages** qui est principalement calculé sur les tonnes triées.

+ 80,96%

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET ESPACES TRIÉS

8 déchetteries sont à la disposition des habitants de Laval Agglomération.

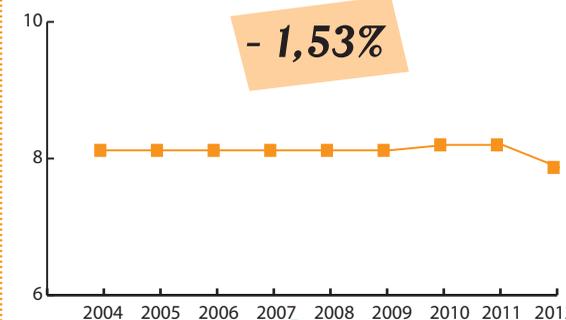
Des prestations ponctuelles de collecte d'encombrants sur 4 communes et de déchets verts sur 6 communes sont organisées. On constate une forte hausse de la fréquentation sur certaines déchetteries (Bonchamp, Louverné, Louigné, Montigné).

En 2012, la quantité de déchets collectés en déchetterie et par prestations ponctuelles est de : **21 765 tonnes** soit une hausse de 4,80 % par rapport à 2011.

Le total des déchets produits par les habitants et collectés au travers des différents dispositifs est de : **50 450 tonnes en 2012** soit : **509 Kg/hab/an** (en 2011 : 516 Kg/hab/an).

La **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** représente la principale ressource du secteur "déchets". Elle s'est élevée à 6 599 150 € pour l'année 2012 (- 1,53 %).

Le taux unique de 7,87 % voté pour l'ensemble de l'agglomération est en diminution (8,20 % en 2011).



La moyenne nationale était de 9,25% en 2010 (source ministère des finances).

La redevance spéciale appliquée aux administrations s'élève à 492 511 € (+ 0,63 %).

Synthèse

Les aides Eco-Emballages, Eco-Folio et garanties de reprise des industriels perçues pour les matériaux à recycler sont de 1 739 856 €. A ce montant s'ajoutera le solde versé par Eco-Emballages après calcul du liquidatif de tri (non connu à ce jour).

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

60,12 % de prestations de services (60,05 % en 2011), 27,80 % de personnel (27,47 % en 2011). La communication représente 0,80 % (1,71 % en 2011, année de mise en place de la nouvelle organisation de collecte).

En 2012, les principales dépenses d'investissement concernent l'acquisition et les travaux de conteneurs enterrés (1 432 062 €), l'acquisition de véhicules (1 benne et 1 fourgon) et grosses réparations de bennes (370 587 €) et le remboursement de la dette (298 002 €).

Les autres dépenses sont :

► Acquisitions de bacs OM et collecte sélective, acquisitions diverses (conteneur Emmaüs, outillage, matériel et mobilier...), travaux pour aménagement de conteneurs sélectifs, OM, travaux d'aménagement des locaux suite au relogement du service (incendie).

Grâce à la forte mobilisation des administrés et des équipes de Laval Agglomération, les résultats de Laval Agglomération sont encourageants par rapport aux objectifs ambitieux fixés par le Grenelle de l'environnement.

Pour mémoire :

Objectif N°1 : Baisser de 7% par habitant la production d'ordures ménagères (hors déchetteries) d'ici 2015

Objectif N°2 : Recycler 45% des déchets ménagers et assimilés d'ici 2015.

Objectif N°3 : Réduire de 15% l'enfouissement ou l'incinération des déchets ménagers et assimilés.

Objectif 1 :

2010 = 316,9 kg/hab/an (hors déchetteries)

2012 = 289 kg hab/an (hors déchetteries)

Soit - 8,56%

Objectif Grenelle 2015 = 294,72 kg/hab/an (hors déchetteries)

► **OBJECTIF DÉPASSÉ À 3 ANS DE L'ÉCHÉANCE**

Objectif 2 :

2010 = 19%

2012 = 24%

► **OBJECTIF GRENELLE 2015 = 45%**

Objectif 3 :

2010 = 32 294 tonnes

2012 = 28 530 tonnes

Objectif Grenelle 2015 = 27 450 tonnes

► **NOUS SOMMES À 1 080 TONNES DE L'OBJECTIF**

En 2012, diminution de 20% des tonnages d'ordures ménagères collectées par rapport à 2010.



Pour accompagner chacun dans la démarche de réduction des déchets dans leur ensemble, Laval Agglomération anime, depuis 2010, un **Programme local de prévention des déchets (PLPD)**.

Le PLPD a fait l'objet d'un accord cadre avec l'ADEME en date du 30/12/2009. L'année 2010 constitue l'année de référence avec la réalisation du diagnostic du territoire et l'analyse des coûts.

17 actions ont été définies par le comité de pilotage en 2011. Le Programme est établi pour une durée de 4 ans.

LES ACTIONS MENÉES EN 2011 ET 2012

- ▶ **Enquête auprès des usagers** des déchetteries sur la notion de prévention des déchets (93 personnes).
- ▶ **Opération foyers témoins** (15 foyers), afin d'évaluer les actions déjà acquises par les habitants et celles potentiellement généralisables.
- ▶ **Animations mini et maxi chariots** (467 personnes), pour sensibiliser sur l'intérêt financier direct à choisir son mode d'emballage pour chacun des produits achetés.
- ▶ **Formation au paillage compostage** par 23 démonstrations, 3 conférences et formation de 3 gardiens de déchetteries, soit plus de 650 personnes.
- ▶ **Spectacle et stand** à "Changé au jardin" et **journée de la taille**.

- ▶ **2 distributions de compost** en déchetteries en mars et octobre.
- ▶ **Mise en place du broyage des déchets verts** en déchetteries et à proximité des bennes de quartiers à Laval avec reprise possible par les usagers.
- ▶ **Mutualisation des imprimantes** dans les services de Laval Agglomération.
- ▶ **Réduction des produits phytosanitaires** et **mise en place de la gestion différenciée** des espaces verts dans les zones d'activités économiques.
- ▶ Diffusion de **STOP PUB**.
- ▶ Soutien à l'acquisition de **composteurs individuels** augmenté à 25 euros (209 composteurs en 2012).
- ▶ Création de **deux sites de compostage collectif** en pied d'immeuble à L'Huisserie et Laval.
- ▶ Mise en place d'un **3^{ème} caisson pour le réemploi** sur la déchetterie de Bonchamp en complément de ceux de Laval et Louvigné.
- ▶ **Formation des gardiens** (visite du site d'Emmaüs à Villiers Charlemagne).
- ▶ **Sensibilisation aux déchets dangereux** sur les déchetteries (48 personnes).

Si Laval Agglomération est attentif au rôle économique et environnemental de l'activité de collecte des déchets, **elle n'en oublie pas la part sociale**. Ainsi, plusieurs activités sont assurées directement ou en partenariat avec des structures d'insertion :

- ▶ le broyage des déchets est effectué par Génie,
- ▶ la collecte des cartons des commerçants en centre ville de Laval et la fabrication des composteurs collectifs sont assurées par l'ADASA,
- ▶ les médiateurs du GLEAM agissent lors des informations sur la mise en service des conteneurs enterrés, sensibilisent dans les déchetteries, participent à la distribution de compost,
- ▶ les membres d'Alternatri 53 collectent, tous les mois, les papiers de bureaux dans les locaux de Laval Agglomération.

Laval Agglomération a consacré, pour ces prestations spécifiques, un budget de près de 105 000 euros en 2012 et pérennise ces actions en 2013.

De plus en novembre, les associations Le Relais et la Croix Rouge ont mis à disposition dans les 8 déchetteries des caissons de collecte de vêtements et chaussures. Les premiers résultats seront probants en 2013.



Montage des composteurs collectifs par l'ADASA

Indicateurs techniques

Moyens opérationnels au 01/12/2012 et compétences mises en œuvre

52
agents

Les missions du Service Environnement Déchets sont variées et nécessitent, pour leur mise en œuvre, les compétences spécifiques de 52 agents titulaires et 6 Equivalents temps plein (ETP) de saisonniers et temporaires.

Ainsi, pour la collecte des 18 578 tonnes d'ordures ménagères en porte à porte, 26 chauffeurs et éboueurs sont encadrés par 3 chefs d'équipe et un responsable en charge de l'organisation des plannings (formation, congés, maladie), l'évolution des **64 circuits de collecte et l'entretien au quotidien de la flotte de 10 camions bennes**. Bien qu'il soit en baisse par rapport à 2011, le kilométrage parcouru par les véhicules de collecte est de 156 685 km.

18 578 T
d'ordures
ménagères

328
points
de
regroupement

Pour la mise en œuvre de la collecte en porte à porte des ordures ménagères et des matériaux valorisables, 3 240 bacs ont été distribués à 1 917 foyers en 2012. La flotte de bacs roulants est donc constituée à fin 2012, de plus de 60 000 produits. Afin de collecter au plus près des habitations dans les campagnes, 328 points de regroupement font l'objet d'un suivi avec mise en place de plate-forme béton autant que de besoin. 5 agents ont pour mission de recueillir et assurer les demandes de

dotations, de réparation ou de remplacement des bacs. Pour faciliter les prestations sur l'ensemble du territoire, un véhicule neuf a été aménagé en atelier. Ils entretiennent également les 175 points d'apport volontaire aériens encore présents sur l'ensemble du territoire ainsi que les bennes à déchets verts de quartier lors de leur mise à disposition de la population.



Dans le cadre du programme pluriannuel 2010-2015, 33 nouveaux sites de conteneurs enterrés

8
déchettes

143 T
de compost
distribués
gratuitement

33
nouveaux
sites de
conteneurs
enterrés

2
nouveaux
ambassadeurs
du tri

L'agent en charge du bon fonctionnement des 8 déchetteries gère les plannings de 7 personnes (6,55 ETP), assure le suivi des prestataires de collecte et traitement : **406 442 usagers ont ainsi pu bénéficier d'un service de proximité de qualité.** En 2012, 2 distributions gratuites de compost (plus de 143 tonnes) ont été organisées. L'année a été également marquée par le nouveau service de broyage des déchets verts et à compter de début septembre, par l'accueil payant des professionnels en déchetteries.

Ce nouveau service demande l'enregistrement, la signature d'un contrat et la facturation en fonction des dépôts réels. La personne en charge de la gestion de la redevance spéciale et de la TEOM assure également cette nouvelle tâche. En 2012, 102 entreprises ont contractualisé.

Dans le cadre du programme pluriannuel 2010-2015, 33 nouveaux sites de conteneurs enterrés (ordures ménagères, multi-matériaux et verre) ont été mis en service. Les travaux importants de génie civil et la coordination avec tous les acteurs impliqués nécessitent un agent à temps plein pour la maîtrise d'ouvrage.

Les bons résultats de tri de la part des administrés ont été accompagnés et soutenus par une politique importante de sensibilisation/information au quotidien. 2 nouveaux Ambassadeurs du tri ont ainsi renforcé l'équipe d'animation pour la

sensibilisation dans les écoles, auprès des bailleurs et des étudiants, des sociétés de nettoyage agissant sur Laval Agglomération et, pour visiter les administrés pour lesquels des erreurs de tri ont été constatées. **Les agents animent aussi les visites « Bon plan » de centre de tri SECHE (4 en 2012), les stands lors de manifestations locales (Fête du jeu, Forum étudiants, Taille des arbres à Changé, distribution de compost...).** Ces agents sont également à pied d'œuvre pour assurer **le porte à porte d'information des habitants** concernés (plus de 3 200 foyers) lors de la mise en service des conteneurs enterrés ou de composteurs collectifs, ainsi que pour les visites « systématiques » des communes (28 en 2012) afin de repérer les erreurs de tri. Certaines rues de la ville de Laval font aussi l'objet de contrôles hebdomadaires.

L'organisation de toutes ses missions et le bon suivi des dépenses et recettes nécessitent une équipe administrative en soutien du responsable de service, comprenant une personne en charge des Finances (dépenses, recettes des reprises de matériaux et suivi des subventions et des marchés de prestataires), une chargée de mission du Plan Local de Prévention des déchets et un secrétariat de deux agents pour l'organisation interne et la relation avec les administrés (près de 100 réponses aux courriers des administrés, 209 remboursements de composteurs, plus de 200 courriers suites à signalement d'erreur de tri ou information sur les travaux des conteneurs enterrés puis de leur mise en service).

Territoire et Organisation

Laval Agglomération compte 99 114 habitants (population totale INSEE au 1/01/2012) et exerce les compétences de collecte et traitement des Déchets Ménagers et Assimilés depuis le 1^{er} janvier 2001.

La compétence traitement des déchets ménagers a été transférée au département par délibération du 20/12/2001 avec effet au 1^{er} janvier 2003.



Les différents modes de collecte sur le territoire de Laval Agglomération

LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

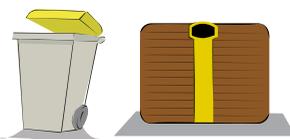


20 communes en régie

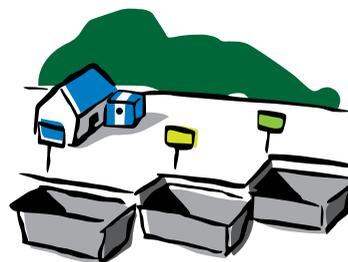


centres-villes, centres-bourgs, immeubles, nouveaux lotissements

LA COLLECTE SÉLECTIVE



LA COLLECTE EN DÉCHÈTTERIE



LA COLLECTE PONCTUELLE DE DÉCHETS RECYCLABLES



LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Organisation

COMMUNES	POPULATION*
AHUILLE	1 845
ARGENTRÉ	2 685
BONCHAMP	5 950
CHÂLONS-DU-MAINE	628
CHANGÉ	5 622
LA CHAPPELLE-ANTHENAISE	930
ENTRAMMES	2 231
FORCÉ	1 030
LAVAL	54 020
L'HUISSERIE	4 106
LOUVERNÉ	3 993
LOUVIGNÉ	991
MONTFLOURS	243
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 325
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 214
PARNÉ-SUR-ROC	1 270
ST-BERTHEVIN	7 346
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	1 035
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 530
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 120
TOTAL	99 114

* Population totale INSEE 2012

Tous les habitants de l'agglomération sont collectés par la régie une fois par semaine.

La collectivité a équipé de bacs tous les foyers non desservis par des conteneurs enterrés ou des bacs de regroupement en campagne.

Débuté en 2009, le programme de déploiement des conteneurs enterrés s'est poursuivi en 2012 avec l'implantation de conteneurs enterrés pour ordures ménagères (et collecte sélective) sur plusieurs sites de Laval (rue Ste Anne, Place du Lieutenant, 12 sites quartier Kellermann, 7 sites quartier Mortier-Murat, rue Franche Comté, 1 site quartier des Fourches) ainsi qu'à Changé (Eco-lotissement La Barberie, place de la Mairie, 4 sites rue Amiral Beaufort, Z.I. des Touches (SCI Pidoni)), Louverné (La Niolerie) et Saint-Jean-sur-Mayenne (Le Haut Plessis).

Ce programme va continuer en 2013. Les conteneurs enterrés sont collectés par une entreprise privée et les ordures ménagères sont acheminées au Centre de Transfert géré par le Conseil général de la Mayenne.

La production d'ordures ménagères

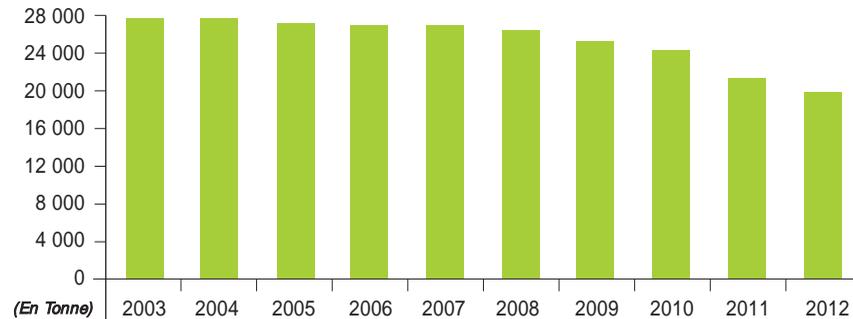
Les ratios par habitant 2010 et 2011 sont calculés à partir de la population totale INSEE 2009

Année	Population	Collecte en bacs	Collecte en conteneurs enterrés	TOTAL tonnages	Kg/hab/an
2010	96 815	24 702,400	100,380	24 802,780	256
2011	96 815	20 753,470	403,880	21 157,350	219
2012	99 114	18 633,740	1 011,380	19 645,120	198
Évolution tonnage 2012/2011				-7,15 %	
Évolution tonnage 2012/2010				-20,79 %	

Pour Laval Agglomération, la production d'ordures ménagères s'établit à : 19 645 tonnes soit 198 Kg/hab/an (la moyenne départementale est de 197 Kg/hab/an)

La moyenne nationale était en 2009 de 298 Kg/hab/an de production d'ordures ménagères (source ADEME février 2012).

L'évolution des tonnages d'ordures ménagères



Les tonnages d'ordures ménagères ont fortement baissé depuis 2011, date de la mise en place de la collecte sélective en porte à porte et la réduction de la fréquence de collecte à une fois par semaine pour toutes les communes (- 20,79 %).

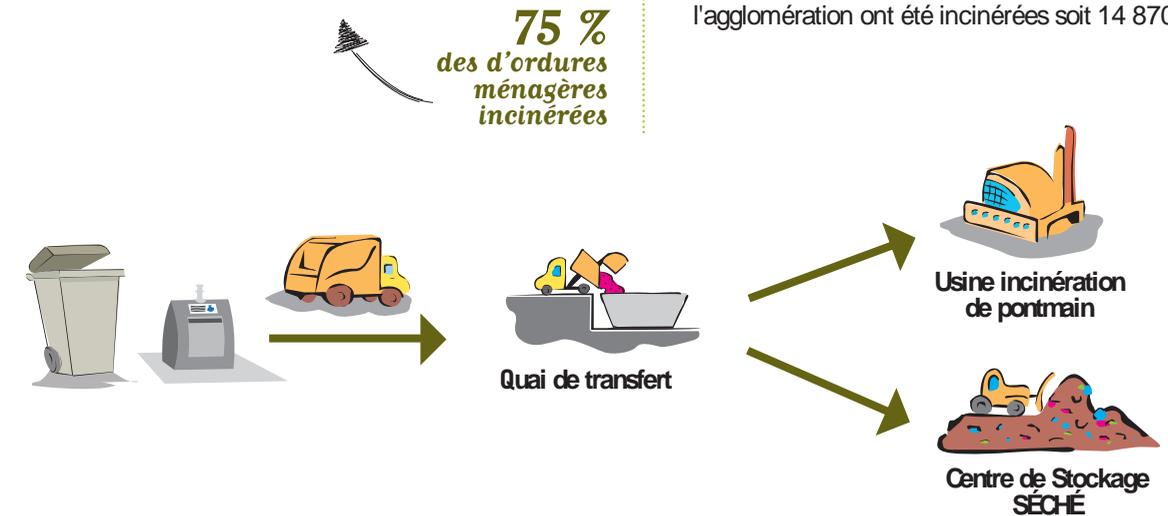
Sur l'ensemble de Laval Agglomération, cette baisse des tonnages d'ordures ménagères perdure en 2012 (- 7,15 %).

**- 7,15 %
des tonnages
d'ordures
ménagères**

Le traitement des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2003, le Conseil général de la Mayenne exerce la compétence "Traitement des déchets ménagers et assimilés" (délibération prise le 28 juin 2001). La prise en charge des déchets par le département est réalisée dès leur arrivée au quai de transfert. (voir schéma ci-dessous)

Depuis Avril 2011, toutes les ordures ménagères collectées sur Laval Agglomération sont déposées au centre de transfert de Laval. Elles sont ensuite acheminées jusqu'à l'usine d'incinération de Pontmain ou, si la capacité maximum des fours est atteinte, jusqu'au centre d'enfouissement le plus proche. En 2012, 75% des ordures ménagères de l'agglomération ont été incinérées soit 14 870 tonnes.





LE DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME DE CONTENEURS ENTERRÉS

315
conteneurs
enterrés

32
nouveaux
sites

Depuis 2010, Laval Agglomération met en œuvre un programme d'implantation de conteneurs enterrés, par délibération du Conseil Communautaire. Ainsi, tous les nouveaux lotissements, les implantations se sont également déployées au sein des résidences des bailleurs sociaux, centre-bourg et centre-ville.

A fin 2011, le parc de conteneurs enterrés comptait 88 unités répartis sur 25 sites.

Durant l'année 2012, 32 nouveaux sites ont été mis à disposition de la population.

Le nombre de conteneurs est donc à fin 2012 de 315.

Les conteneurs étant en libre service tous les jours de l'année, le nombre d'utilisateurs de ces 120 sites est estimé à 4 000 habitants. Ces personnes n'ont plus à se préoccuper de l'entreposage des bacs ni de leur présentation à la collecte.

Intégrés dans le paysage urbain ou semi-urbain, les conteneurs sont accessibles par tous dont les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, grâce à la pédale d'ouverture de la trappe pour les ordures ménagères.

S'appuyant sur le succès des sites auprès des habitants et des communes, le programme se poursuivra pour les années 2013, 2014 et 2015.

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS

Le Programme Local de Prévention des Déchets a fait l'objet d'un accord cadre avec l'ADEME en date du 30/12/2009. L'année 2010 constitue l'année de référence avec la réalisation du diagnostic du territoire et l'analyse des coûts. 17 actions ont été définies par le comité de pilotage en 2011. Les années 2011 et 2012 constituent la deuxième année du PLPD suite à plusieurs avenants avec l'ADEME. Le Programme est établi pour une durée de 4 ans.

La prévention correspond à l'ensemble des actions initiées par la collectivité pour réduire quantitativement et qualitativement les flux de déchets à sa charge.

Les actions menées en 2011 et 2012 ont été :

- ▶ **Enquête** auprès des usagers des déchetteries sur la notion de prévention des déchets (93 personnes),
- ▶ **Opération foyers témoins** (15 foyers),
- ▶ **Animations** mini et maxi chariots (467 personnes),
- ▶ **Formation** au paillage compostage par 23 démonstrations, 3 conférences, formation de 3 gardiens de déchetteries, spectacle, stand "Changé au jardin" et journée de la taille (653 personnes),
- ▶ **2 distributions de compost** en déchetteries,

- ▶ Mise en place du **broyage des déchets verts** en déchetterie et reprise possible par les usagers,
- ▶ **Mutualisation** des imprimantes dans les services de l'agglomération, **réduction** des produits phytosanitaires et mise en place de la **gestion** différenciée des espaces verts dans les zones d'activités économiques,
- ▶ Diffusion de **STOP PUB**,
- ▶ Soutien à l'**acquisition de composteurs individuels** (209 composteurs),
- ▶ Création de deux **sites de compostage collectif** en pied d'immeuble : Résidence "les archives" à Laval et rue des Lauriers à l'Huisserie,
- ▶ Mise en place d'un 3^{ème} caisson pour le réemploi sur la déchetterie de Bonchamp et formation des gardiens (visite du site d'Emmaüs à Villiers Charlemagne),
- ▶ **Sensibilisation** aux déchets dangereux sur les déchetteries (48 personnes).

Si pour cette première étape, le PLPD s'est principalement adressé aux ménages, les collectivités et les entreprises devront faire l'objet d'actions spécifiques dans les prochaines années.

Programme
établi sur
4 ans

3
conférences

23
démonstrations

Formation de
3
gardiens

Subvention de
209
composteurs

LA COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Organisation

La collecte sélective comporte 2 flux : le flux "verre" et le flux "multimatériaux" qui réunit les papiers/cartons, les plastiques et les métaux.

En 2011, suite à une enquête de terrain confiée à la société Plastic Omnium, les habitants ont été dotés de bacs individuels pour la collecte des emballages multimatériaux en porte à porte, tous les quinze jours. La dotation s'est faite progressivement. Les points de regroupement ont été également équipés de ces bacs. Au total ce sont plus de **30 000 "bacs jaunes"** qui sont en service actuellement.

Des points d'apport volontaire "multimatériaux" ont été maintenus, d'autres retirés en accord avec les maires de chaque commune.

La collecte du verre se fait toujours en apport volontaire.

DEPUIS 2010, LAVAL AGGLOMÉRATION INSTALLE UN AUTRE TYPE DE CONTENEURS DE COLLECTE SÉLECTIVE :

► Les conteneurs enterrés

En 2012, le programme d'équipement des nouveaux lotissements et des immeubles collectifs s'est poursuivi sur Changé (Eco-lotissement La Barberie, place de la Mairie, 4 sites rue Amiral Beaufort, Z.I. des Touches (SCI Pidoni)), Louvigné (La Niolerie), Saint-Jean-sur-Mayenne (Le Haut Plessis) et sur Laval (rue Sainte-Anne, Place du Lieutenant, 12 sites quartier Kellermann, 7 sites quartier Mortier-Murat, rue Franche Comté, 1 site quartier des Fourches).

Les conteneurs enterrés sont de 2 sortes :

- les conteneurs enterrés "verre"
- les conteneurs enterrés "multimatériaux" (papiers, cartons, plastiques, métaux).

Les marchés de collecte sélective et de tri ont été conclus pour une durée de 5 ans :

- marché "Collecte des Multimatériaux en porte à porte" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES,
- marché "Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables" attribué à SOCCOIM VEOLIA PROPRETE et qui inclut les prestations de collecte des conteneurs aériens et des conteneurs enterrés,
- marché "Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables" attribué à SECHE ECO-INDUSTRIES,

Laval Agglomération a signé en juin 2011 un nouveau contrat Eco-Emballages lui permettant de bénéficier du **barème E** avec effet au 1^{er} janvier 2011.



Ce nouveau barème intègre maintenant 9 soutiens répondant à des objectifs de performances spécifiques :

- 1 / Soutien au service de la collecte sélective basé sur les tonnes triées (idem barème D).
- 2 / Soutien à l'action de sensibilisation auprès du citoyen basé sur les tonnes triées (différence avec le barème D) et la déclaration du nombre d'ambassadeurs.
- 3 / Soutien au développement durable : contrat d'objectifs – majoration liée aux performances écologiques, économiques et sociales du dispositif.
- 4 / Soutien à la performance de recyclage basé sur une forte évolution des performances (tonnes triées).
- 5 / Mesures pour la reprise des matériaux : garantie d'une offre nationale unique soutien aux repreneurs proposant des offres nationales conformes au principe de solidarité.
- 6 / Soutiens aux expérimentations sur le dispositif (exemple : test d'extension des consignes du plastiques sur 80 collectivités entre 2011 et 2013).
- 7 / Soutiens aux autres acteurs de la collecte sélective : aide aux projets pour capter des

déchets d'emballages ménagers en dehors des circuits municipaux (ex. : SNCF, RATP, COFIROUTE, campus...).

8 / Soutiens aux autres valorisations hors collecte sélective : performances énergétiques de Pontmain.

9 / Soutiens aux actions nationales et génériques : création d'équipes mobiles d'ambassadeurs par Eco-emballages, expérimentations sur thèmes spécifiques (habitat collectif, sites touristiques...).

Depuis 2010, la population prise en compte par Eco-Emballages est de 92 999 habitants. Ce chiffre a été pris comme référence dans le nouveau contrat barème E et est utilisé pour le calcul des ratios par habitant.

Le nombre total de Points d'Apport Volontaire (PAV) aériens est de 175 à fin 2012. Certains points ne comportent plus qu'un seul conteneur pour le verre.

Le nombre de PAV enterrés est de 54 (composés d'1 conteneur verre et 1 multi-matériaux).

RÉPARTITION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE AU 31/12/2012

COMMUNES	Population*	Nb de PAV aériens	Nb de PAV enterrés	Points de regroupement
AHUILLE	1 733	4		17
ARGENTRÉ	2 511	3	2	22
BONCHAMP	5 553	11		21
CHÂLONS-DU-MAINE	572	2		5
CHANGÉ	5 265	13	9	21
LA CHAPELLE-ANTHENAISE	864	2		11
ENTRAMMES	2 108	5	1	15
FORCÉ	1 017	3		3
LAVAL	50 613	87	38	42
L'HUISSERIE	3 901	5		11
LOUVERNÉ	3 721	7	2	19
LOUVIGNÉ	831	3		11
MONTFLOURS	229	1		5
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1 256	3		14
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1 200	3		20
PARNÉ-SUR-ROC	1 198	1		15
ST-BERTHEVIN	6 964	14		27
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	980	2		17
ST-JEAN-SUR-MAYENNE	1 389	4	2	17
SOULGÉ-SUR-OUETTE	1 094	2		15
TOTAL	92 999	175	54	328

* population prise en compte dans le contrat Eco-Emballages

Les tonnages de collecte sélective

	Tonnages 2010	Tonnages 2011	Tonnages 2012	2012/2011	Nb Kg/hab 2012	2012 / 2010
VERRE	2 448,560	2 592,800	2 738,760	5,63 %	29,45	11,85%
MULTIMATERIAUX :						
- en point d'apport volontaire	3 404,780	1 942,631	967,793	- 50,18 %		
- en conteneurs enterrés	24,980	61,009	232,447	281 %		
- en porte à porte	0	3 359,700	5 006,110	49 %		
TOTAL MULTIMATERIAUX	3 429,760	5 363,340	6 206,350	15,72 %	66,74	80,96 %
TOTAL COLLECTE SELECTIVE	5 878,320	7 956,140	8 945,110	12,43 %	96,19	52,17 %

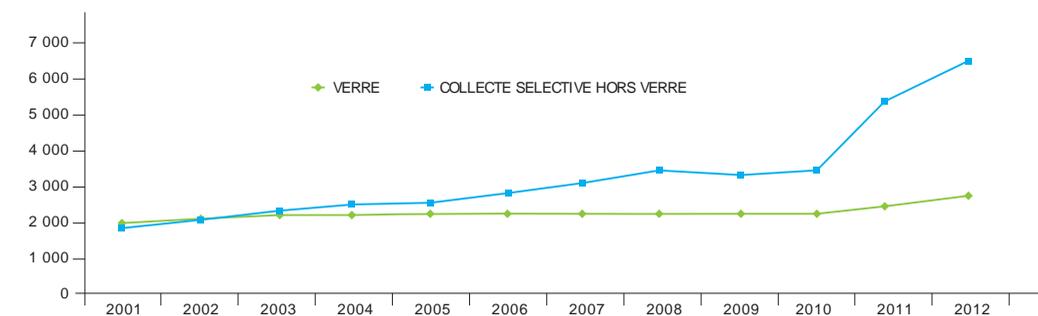
Pour les conteneurs enterrés, les tonnages des conteneurs "verre" sont comptabilisés avec ceux des conteneurs aériens (flux identique).

On constate que la collecte sélective en porte à porte continue sa progression. Même le verre, qui reste en apport volontaire, a bénéficié de ce changement de mode de collecte (+ 5,63 %).

On a désormais un ratio de verre de 29,45 kg/hab./an soit 1,57 kg/hab. de plus qu'en 2011.

La collecte des multimatériaux continue sa progression (+ 15,72 %) et représente 66,74 kg/hab./an d'emballages soit 9,07 kg/hab. de plus qu'en 2011 (57,67 kg) (+ 29,86 kg/hab. depuis la mise en place du porte à porte).

Historique des tonnages de la collecte sélective



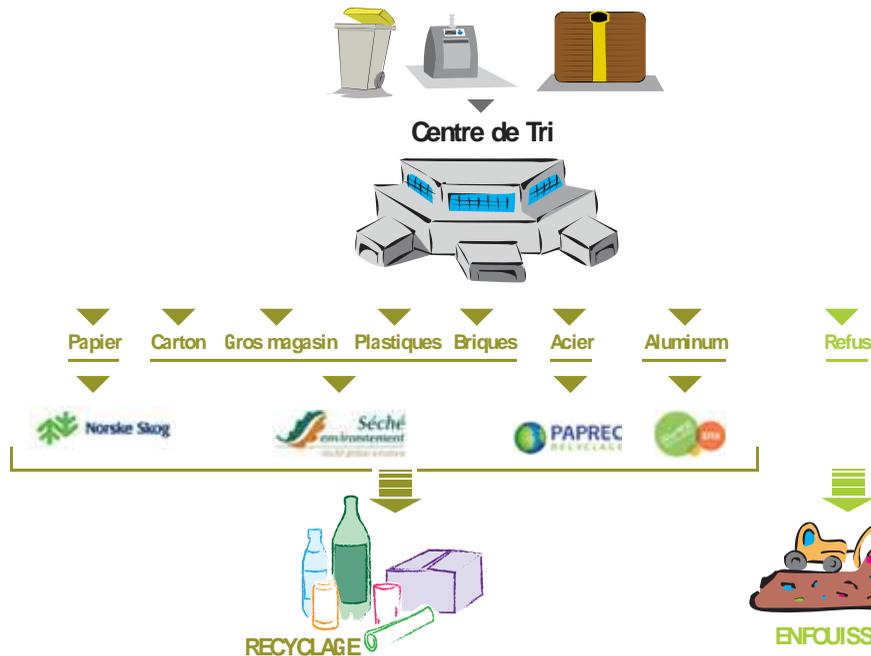
Le traitement des déchets recyclables

Tous les déchets recyclables collectés sur Laval Agglomération sont dirigés vers le centre de tri de Mézerolles situé à Changé. Ce centre a été mécanisé en 2011.

Chaque trimestre, des sondages sont effectués afin de déterminer la composition des conteneurs (18 sondages réalisés en 2012 - norme AFNOR de caractérisation).

Un "point 0" (arrêt du tri à une date précise pour faire le bilan des stocks) est réalisé tous les ans en fin d'année et permet de connaître les stocks amonts exacts pour chacune des collectivités clientes du centre de tri.

LES CONTENEURS MULTIMATERIAUX



La société SECHE ECO-INDUSTRIES achète à Laval Agglomération les cartons, le gros de magasin, les plastiques et les briques alimentaires de la collectivité et négocie auprès des filières de recyclage.

Les filières de recyclage choisies par l'entreprise sont toutes françaises (papeteries, régénérateurs et usines situés sur le territoire).

	Tonnage 2010	Contenu %	Tonnage 2011	Contenu %	Tonnage 2012	Contenu %	Evolution 2012/2011	Evolution 2012/2010
Papiers	2310,744	67,91 %	2978,179	58,15 %	2 943,416	48,75 %	-1,17 %	27,38 %
Cartons	376,245	11,06 %	953,211	18,61 %	1 139,285	18,87 %	19,52 %	202,80 %
Gros de magasin					263,818	4,37 %		
Acier	95,559	2,81 %	177,557	3,47 %	248,759	4,12 %	40,10 %	160,32 %
Aluminium	6,122	0,18 %	14,133	0,28 %	12,311	0,20 %	-12,89 %	101,09 %
Plastiques	330,247	9,71 %	399,287	7,80 %	491,324	8,14 %	23,05 %	48,77 %
Briques	81,604	2,40 %	108,234	2,11 %	140,806	2,33 %	30,09 %	72,55 %
Refus	202,256	5,94 %	490,521	9,58 %	798,108	13,22 %	62,71 %	294,60 %
Total tonnage issu de la chaîne de tri	3 402,777	100,00 %	5 121,122	100,00 %	6 037,827	100,00 %	17,90 %	77,44 %
pour mémoire tonnage collecté sur l'année	3 429,760		5 363,340		6 206,350			

Le point 0 est réalisé courant décembre et le bilan de l'année est arrêté à cette date.

La collecte réalisée après cette date est prise en compte dans le bilan mensuel de tri du mois de janvier suivant.

Le total des emballages collectés sur 2012 est de 6 206,350 tonnes.

Le tonnage trié dans l'année correspond à la collecte de l'année jusqu'au point 0 à laquelle il faut ajouter le stock non trié de l'année précédente et déduire le stock restant à trier au 31/12.

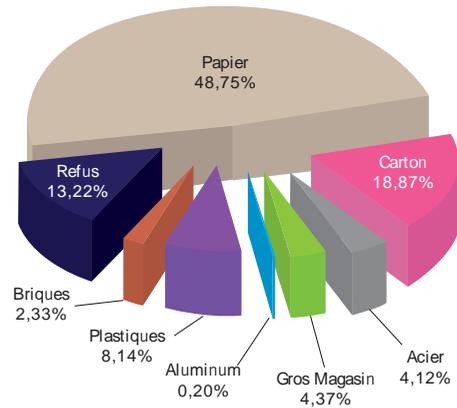
A ce tonnage il faut appliquer le taux de freinte (perte) du centre de tri.

Depuis janvier 2012, le "gros de magasin", qui passait en refus, est revalorisé et rémunéré. Il s'agit de papiers (enveloppes kraft, papier de qualité inférieure) qui n'intègrent pas la catégorie 1.11 (catégorie reprise par les papetiers).

Emballages collectés
6 206,350 T



COMPOSITION DES CONTENEURS MULTIMATÉRIAUX 2012



LES CONTENEURS VERRE

Le verre n'est pas trié. Il est stocké et chargé par le Centre de Tri pour envoi au repreneur.

	2010	2011	2012
Quantités collectées (tonnes)	2 448,560	2 592,800	2 738,760

On constate une forte hausse des matériaux recyclés à l'exception de l'aluminium et du papier. La baisse du tonnage de papier est due au fait que les tonnes produites fin décembre n'ont pas été intégrées dans le bilan du centre de tri (environ 50 tonnes).

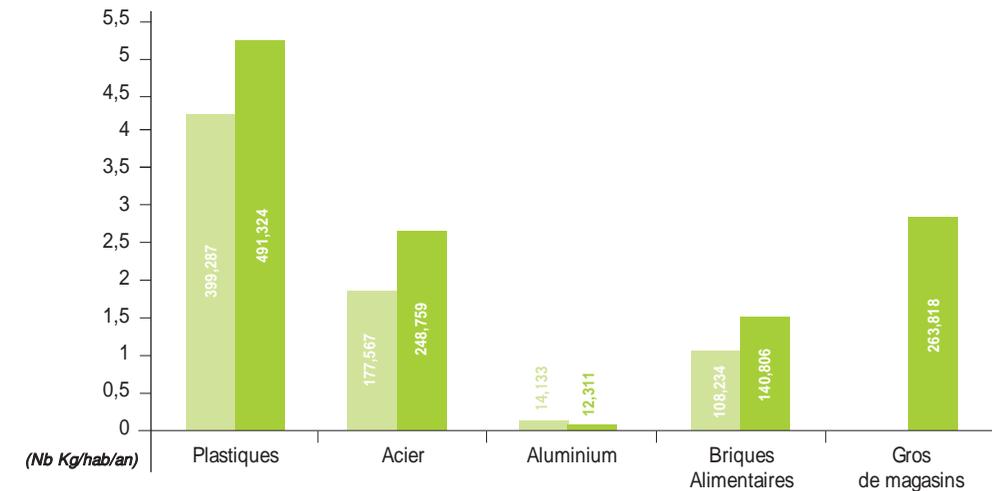
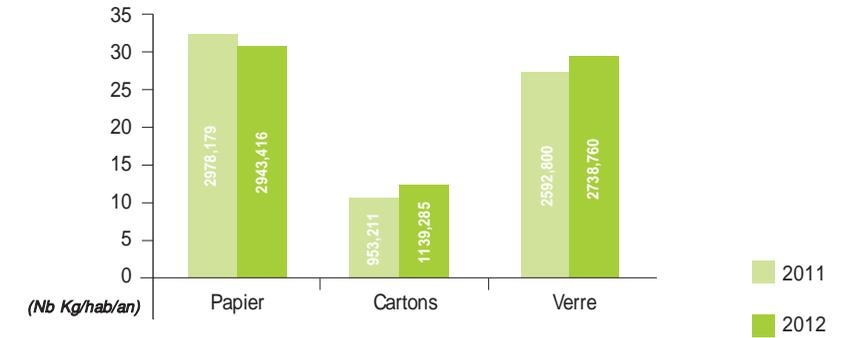
BILAN DU RECYCLAGE

Nombre d'habitants 2011 : 92 999

(Population prise en compte par Eco-Emballages pour le calcul des ratios)

	Tonnage 2010	Kg/hab	Tonnage 2011	Kg/hab	Tonnage 2012	Kg/hab	Evolution 2012/2011	Evolution 2012/2010
Papiers	2 310,744	24,85	2 978,179	32,02	2 943,416	31,65	-1,17 %	27,38 %
Cartons	376,245	4,05	953,211	10,25	1 139,285	12,25	19,52 %	202,80 %
Cartons déchetteries	366,490	3,94	381,590	4,10	386,140	4,15	1,19 %	5,36 %
Gros de magasin		0,00		0,00	263,818	2,84		
Acier	95,559	1,03	177,557	1,91	248,759	2,67	40,10 %	160,32 %
Aluminium	6,122	0,07	14,133	0,15	12,311	0,13	-12,89 %	101,09 %
Plastiques	330,247	3,55	399,287	4,29	491,324	5,28	23,05 %	48,77 %
Briques alimentaires	81,604	0,88	108,234	1,16	140,806	1,51	30,09 %	72,55 %
Verre	2 527,100	27,17	2 592,800	27,88	2 738,760	29,45	5,63 %	8,38 %
TOTAL		65,53		81,77		89,94	9,99 %	37,26 %

EN KG PAR HABITANT



Laval Agglomération possède 8 structures d'accueil des déchets (7 déchetteries complètes et 1 déchetterie "simplifiée" à Entrammes, qui n'accepte que les déchets verts et les encombrants).

Depuis septembre 2012, les déchetteries acceptent les déchets des professionnels ayant souscrit un contrat avec la collectivité. Cette prestation est payante. L'accueil des professionnels en déchetterie est ainsi homogène sur l'ensemble du département de la Mayenne.

Le marché de collecte et traitement des déchets ménagers issus des déchetteries et des bennes de quartiers a été attribué en juin 2010 pour une durée de 4 ans.

Les prestations de ce marché sont réparties en 6 lots :

- ▶ **lot n°1** : Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante
- ▶ **lot n°2** : Traitement des déchets ménagers et assimilés (déchets des lots 3 et 4 hors ferraille et déchets verts)
- ▶ **lot n°3** : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés hors déchetteries (bennes de quartier)
- ▶ **lot n°4** : Collecte et transport des déchets ménagers et assimilés issus des déchetteries
- ▶ **lot n°5** : Collecte et traitement des DASRI – fourniture de contenants
- ▶ **lot n°6** : Traitement des déchets verts issus des déchetteries et des bennes de quartier

Les lots 1 et 5 ont été attribués à TRIADIS (groupe SECHE), le lot 2 à SECHE ECO-INDUSTRIES, les lots 3 et 4 à SECHE TRANSPORTS et le lot n°6 à BLEU VERT en groupement avec la société E.V.A (ex Lemonnier).

La revente de la ferraille a fait l'objet d'une consultation séparée. La prestation a été attribuée à la société PASSENAUD pour une durée d'1 an renouvelable 3 fois avec un prix plancher de 70 € H.T.

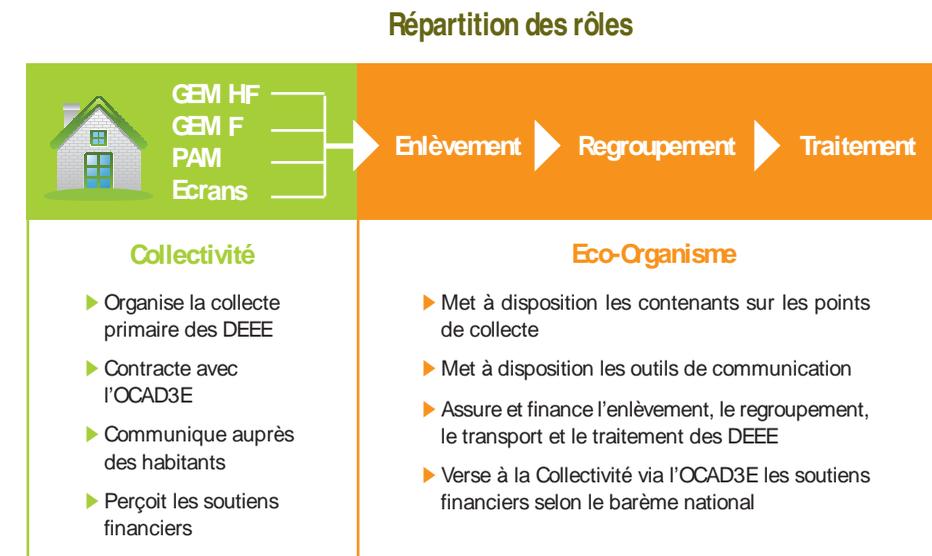
Le prix de revente est revu chaque mois en fonction de l'évolution des cours.

Pour les déchets électroniques, c'est un éco-organisme, ECOLOGIC, qui se charge d'assurer la collecte et le traitement des DEEE par le biais de prestataires.

La collectivité a adhéré à la filière et a signé une convention avec l'organisme coordonnateur OCAD3E. (voir schéma page 31).

Laval Agglomération perçoit une compensation financière trimestrielle calculée sur les tonnages collectés.

ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DEEE



GEM : Gros ElectroMénager - PAM : Petit Appareil Ménager - HF : Hors Froid - F : Froid

La collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) a été mise en place en octobre 2007 sur la déchetterie de Laval. La collectivité met à disposition des particuliers concernés des contenants pour stocker leurs déchets (après signature d'une convention). Une fois par trimestre, ils peuvent déposer leur boîte à la déchetterie et en avoir une nouvelle en échange. Cette prestation a été prolongée en 2012, dans l'attente de la mise en place de l'éco-organisme national DASTRI.

MODE DE GARDIENNAGE

Déchetteries	Mode de gardiennage
BONCHAMP	Régie
ENTRAMMES	Régie
L'HUISSERIE	Commune
LAVAL	Régie
LOUVERNÉ	Régie
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	Régie
MONTIGNÉ/AHUILLE	Régie
SAINT-BERTHEVIN	Régie

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

Lieu		Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
MONTIGNÉ route d'Ahuillé	ÉTÉ	14h-17h30	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h	-	9h30-12h	9h30-12h	14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
LOUVIGNÉ route d'Argentré	ÉTÉ	9h30-12h	-	14h-18h	14h-18h	9h30-12h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	9h30-12h	-	14h-17h30	14h-17h	9h30-12h	9h-12h 14h-17h30	-
BONCHAMP route de Louverné	ÉTÉ	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	14h-17h30	9h-12h 14h-17h	14h-17h30	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	-
ENTRAMMES ateliers municipaux	ÉTÉ	15h-17h30	-	15h-17h30	-	-	9h-12h 14h-18h	-
	HIVER	15h-17h	-	15h-17h	-	-	9h-12h 14h-17h	-
LAVAL zone des Touches	ÉTÉ	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
LOUVERNÉ route de la chapelle Anthenaise	ÉTÉ	9h-12h	-	9h-12h 13h30-18h	9h-12h 13h30-18h	9h-12h	9h-12h 13h30-18h	-
	HIVER	9h-12h	-	9h-12h 14h-17h30	9h-12h 14h-17h30	9h-12h	9h-12h 13h30-17h30	-
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	ÉTÉ	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-18h	14h-18h	9h-12h 14h-19h	9h-12h 14h-19h	9h-12h
	HIVER	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	14h-17h30	9h-12h 14h-18h	9h-12h 14h-18h	9h-12h
L'HUISSERIE ZA du Grand Chemin		14h-18h	-	9h-12h 14h-18h	-	14h-18h	9h-12h 14h-18h	-

Les horaires d'été et d'hiver suivent le calendrier national.

EQUIPEMENT DES DÉCHETTERIES

Bennes Communes	Tout venant	Encombrant	Bois	Cartons	Ferrailles	Gravats	Déchets verts	Débord
BONCHAMP	1	1	1	1	1	1	2	1
ENTRAMMES	1	-	-	-	-	-	1	
LAVAL	2	1	1	1	1	2	2	1
L'HUISSERIE	1	1	1	1	1	1	2	
LOUVERNÉ	1	-	1	1	1	1	2	
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1	-	1	1	1	1	2	
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	1	-	1	1	1	1	2	
SAINT-BERTHEVIN	2	1	1	1	1	1	2	1

Depuis 2008, la collecte des Déchets Ménagers Spéciaux (DMS) et des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) est assurée sur toutes les déchetteries de Laval Agglomération sauf Entrammes.

La collectivité assure également une collecte de

l'amiante (petite quantité acceptée seulement) sur la déchetterie de Laval.

L'ensemble des déchetteries comprend également un point d'apport volontaire pour la collecte des emballages (papier/cartons, plastiques, métaux et verre).

La fréquentation

Le nombre d'utilisateurs est comptabilisé par les gardiens ou par cellule de comptage.

DÉCHETTERIES	2010	2011	2012	Evolution 2012/2011
BONCHAMP	47 070	50 123	61 140	21,98 %
ENTRAMMES	7 779	9 416	8 892	-5,56 %
LAVAL	106 881	121 373	124 380	2,48 %
L'HUISSERIE	30 642	40 008	34 986	-12,55 %
LOUVERNÉ	29 112	34 686	39 543	14,00 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	22 340	23 120	29 476	27,49 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	14 912	20 208	23 661	17,09 %
SAINT-BERTHEVIN	63 902	82 667	84 364	2,05 %
TOTAL	322 638	381 601	406 442	6,51 %

Les déchetteries de l'agglomération ont reçu **406 442 usagers en 2012** soit une hausse de fréquentation de **6,51 % par rapport à 2011**.

Les tonnages collectés

Depuis le 3 septembre 2012, ces tonnages incluent les dépôts des professionnels acceptés en déchetteries.

LE TOUT VENANT ET LES ENCOMBRANTS

COMMUNES	Tonnage encombrants			Tonnage tout venant		
	2011	2012	Evolution	2011	2012	Evolution
BONCHAMP	49,040	46,220	-5,75 %	207,740	201,020	-3,23 %
ENTRAMMES	96,120	95,640	-0,50 %			
LAVAL	243,100	305,780	25,78 %	1 136,060	1 158,660	1,99 %
L'HUISSERIE	52,300	60,480	15,64 %	162,680	191,180	17,52 %
LOUVERNÉ				196,940	209,380	6,32 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ				177,000	203,690	15,08 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ				146,860	175,720	19,65 %
SAINT-BERTHEVIN	91,540	101,180	10,53 %	413,880	430,200	3,94 %
TOTAL	532,100	609,300	14,51%	2 441,160	2 569,850	5,27%

LES DÉCHETS VERTS ET LES GRAVATS

COMMUNES	Tonnage déchets verts			Tonnage gravats		
	2011	2012	Evolution	2011	2012	Evolution
BONCHAMP	991,360	1 114,180	12,39 %	562,580	667,480	18,65 %
ENTRAMMES	213,560	213,260	-0,14 %			
LAVAL	2 119,000	2 315,880	9,29 %	2 603,880	2 597,440	-0,25 %
L'HUISSERIE	651,580	716,780	10,01 %	413,320	497,880	20,46 %
LOUVERNÉ	644,280	716,960	11,28 %	531,880	558,760	5,05 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	498,120	520,660	4,53 %	313,920	273,380	-12,91 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	373,300	408,540	9,44 %	255,240	256,480	0,49 %
SAINT-BERTHEVIN	1 311,500	1 415,940	7,96 %	891,160	858,640	-3,65 %
TOTAL	6 802,700	7 422,200	9,11 %	5 571,980	5 710,060	2,48 %

LES CARTONS ET LA FERRAILLE

COMMUNES	Tonnage cartons			Tonnage ferraille		
	2011	2012	Evolution	2011	2012	Evolution
BONCHAMP	36,320	40,140	10,52 %	40,600	38,780	-4,48 %
LAVAL	165,300	161,940	-2,03 %	267,020	266,200	-0,31 %
L'HUISSERIE	36,600	37,780	3,22 %	45,960	49,300	7,27 %
LOUVERNÉ	29,060	29,220	0,55 %	28,980	30,380	4,83 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	22,460	21,480	-4,36 %	40,540	34,300	-15,39 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	15,820	18,460	16,69 %	32,100	26,260	-18,19 %
SAINT-BERTHEVIN	76,030	77,120	1,43 %	96,280	86,520	-10,14 %
TOTAL	381,590	386,140	1,19 %	551,480	531,740	-3,58 %

LE BOIS

COMMUNES (en tonnes)	2011	2012	Evolution
BONCHAMP	153,700	141,220	-8,12 %
LAVAL	834,140	808,960	-3,02 %
L'HUISSERIE	141,440	139,640	-1,27 %
LOUVERNÉ	116,360	133,310	14,57 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	111,100	109,440	-1,49 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	91,040	96,140	5,60 %
SAINT-BERTHEVIN	279,380	297,120	6,35 %
TOTAL	1 727,160	1 725,830	-0,08 %

Bilan de l'évolution des tonnages

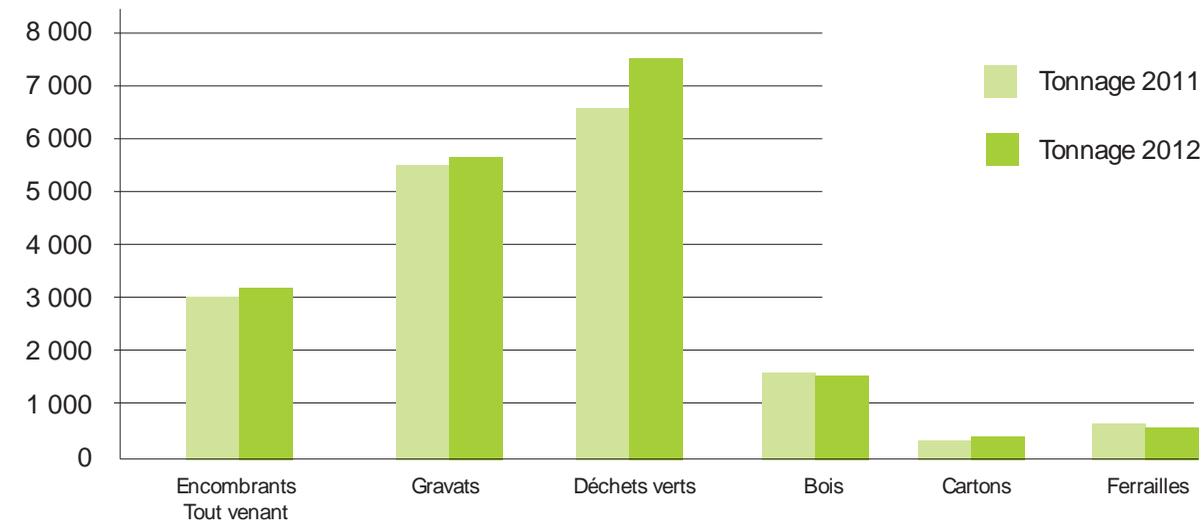
EVOLUTION DES TONNAGES PAR TYPE DE DECHETS

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
BOIS	1 727,160	1 725,830	-0,08 %
DÉCHETS VERTS	6 802,700	7 422,200	9,11 %
GRAVATS	5 571,980	5 710,060	2,48 %
ENCOMBRANTS	532,100	609,300	14,51 %
TOUT VENANT	2 441,160	2 569,850	5,27 %
CARTONS	381,590	386,140	1,19 %
FERRAILLES	551,480	531,740	-3,58 %
TOTAL	18 008,170	18 955,120	5,26 %

Encombrants / Tout venant	125,60 m ³
Gravats	26,75 m ³
Déchets verts	260,80 m ³
Bois	26,40 m ³
Déchets toxiques	70 kg

La hausse des tonnages de déchets est principalement due aux déchets verts (+ 9,11 %) dépendants des conditions climatiques de l'année et aux encombrants (+ 14,51 %). Les déchets déposés par les professionnels ne sont pas importants compte tenu de la date de démarrage de ce nouveau service (septembre 2012).

EVOLUTION DES TONNAGES EN DECHETTERIE



Tonnage des déchets
+ 5,26%

La hausse des tonnages de déchets est principalement due aux déchets verts (+ 9,11 %) dépendants des conditions climatiques de l'année et aux encombrants (+ 14,51 %).



EVOLUTION DES TONNAGES PAR DECHETTERIE

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
BONCHAMP	2 041,340	2 249,040	10,17 %
ENTRAMMES	309,680	308,900	-0,25 %
LAVAL	7 368,500	7 614,860	3,34 %
L'HUISSERIE	1 503,880	1 693,040	12,58 %
LOUVERNÉ	1 547,500	1 678,010	8,43 %
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	1 163,140	1 162,950	-0,02 %
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	914,360	981,600	7,35 %
SAINT-BERTHEVIN	3 159,770	3 266,720	3,38 %
TOTAL	18 008,170	18 955,120	5,26 %

Les refus de déchets verts

Depuis juin 2010, les déchets verts collectés dans les déchetteries et dans les bennes de quartier sont dirigés vers une plate-forme de broyage-compostage située à Martigné-sur-Mayenne et exploitée par la société EVA sous-traitant de Bleu Vert. Tous les déchets qui ne sont pas des déchets verts (ordures ménagères, tout venant, encombrants ...) sont stockés dans une benne qui est régulièrement transportée chez SECHE pour y être traitée soit en encombrant soit en tout venant selon le cas. Ceci constitue un coût supplémentaire.

	Tonnage 2011	Tonnage 2012	Evolution
Refus bennes déchets verts	17,600	8,980	-48,98 %

La collecte des déchets ménagers spéciaux (DMS)

La collecte des huiles de vidange usagées est effectuée gratuitement par le récupérateur agréé (Société CHIMIREC). La société TRIADIS est titulaire du marché de collecte des déchets toxiques, elle récupère gratuitement les batteries et les huiles alimentaires.

(en tonnes)	HUILES	BATTERIES	BIDONS D'HUILE EMB. SOUILLÉS	FILTRES	AUTRES D.M.S.	TOTAL
LAVAL Quartiers (3 points)	3,950					3,950
BONCHAMP	3,100	1,893	1,980	0,234	8,554	15,761
LAVAL déchetterie	7,700	8,517	8,702	0,585	46,239	71,743
L'HUISSERIE	2,900	0,618	1,630	0,271	7,517	12,936
LOUVERNÉ	2,900	1,173	1,853	0,406	7,515	13,847
LOUVIGNÉ/ARGENTRÉ/SOULGÉ	2,300	0,463	1,770	0,425	4,977	9,935
MONTIGNÉ/AHUILLÉ	2,700	0,260	1,128	0,491	4,480	9,059
SAINT-BERTHEVIN	6,500	2,687	3,125	0,451	15,780	28,543
TOTAL 2012	32,050	15,611	20,188	2,863	95,062	165,774
TOTAL 2011	27,890	17,660	18,880	3,070	98,180	165,680
Evolution 2012/2011	14,92 %	-11,60 %	6,93 %	-6,74 %	-3,18 %	0,06 %

TYPES DE DÉCHETS	DMS STANDARDS	ACIDES	BASES	DMS TOXIQUES	AÉROSOLS PLEINS	PHYTO-SANITAIRES	SOLVANTS	NÉONS AMPOULES	COMBURANT	RADIO-GRAPHIES	PILES	CONSOMMABLES ALIMENTAIRES	HUILES ALIMENTAIRES	TOTAL
Tonnes	68,271	0,321	1,367	0,080	2,316	3,088	2,032	2,100	0,483	1,497	6,618	0,731	6,158	95,062

COMPOSITION DE LA CATÉGORIE "AUTRES DMS"

Définition des différents types de DMS :

- ▶ Emballages souillés : emballages vides ayant contenu des produits toxiques (ex. : pots de peinture).
- ▶ DMS standards : emballages pleins de peintures, colles, vernis et solvants.
- ▶ Acides : acide chlorhydrique, sulfurique...
- ▶ Bases : soude, potasse, déboucheurs de canalisation...
- ▶ DMS toxiques : déchets mercuriels.
- ▶ Phytosanitaires : désherbants,...
- ▶ Comburant : nitrate d'ammonium (engrais), pastilles de chlore...
- ▶ radiographies (collectées uniquement sur la déchetterie de Laval).

En 2012, la société TRIADIS a récupéré dans les bennes des déchets non conformes et non prévus au marché : 1 bouteille d'oxygène, 1 extincteur. Ces déchets ont fait l'objet d'un traitement spécifique facturé à la collectivité.

La collecte de l'amiante

(en tonnes)	2011	2012	Evolution
AMIANTE	15,460	18,420	19,15 %

La collecte s'effectue uniquement sur la déchetterie de Laval et fait partie des prestations du marché "Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante" attribué à la société TRIADIS.

Seuls les petits volumes ou fragments sont acceptés.

La collecte des Déchets Electriques et Electroniques (DEEE)

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
ÉCRANS	148,350	136,220	-8,18 %
PETITS APPAREILS MÉNAGERS	211,074	203,148	-3,76 %
GEM HORS FROID	141,661	119,970	-15,31 %
GEM FROID	77,654	73,246	-5,68 %
TOTAL	578,739	532,584	-7,98 %

On constate une diminution de toutes les catégories de DEEE sur 2012. Bien que nous ne puissions pas définir clairement les raisons, nous pouvons envisager que ceci puisse être dû à une baisse de l'activité économique et à une meilleure reprise des anciens appareils par la distribution.

La collecte des DASRI (Déchets d'Activités de Soins)

	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	Evolution
DASRI	0,456	0,445	-2,41 %

LES COLLECTES PONCTUELLES DES DÉCHETS VERTS ET ENCOMBRANTS

La collecte des déchets verts

Organisation

Une collecte des déchets verts en apport volontaire est mise en place dans 6 communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin suivant.

Sur Laval, 4 bennes restent en permanence sur les sites les plus fréquentés (Bourny Laménais, Grenoux, Gravier, Hilard).

Une collecte occasionnelle a été mise en place sur Montfleurs en remplacement du système antérieur (agriculteur).

COMMUNE	MODE DE COLLECTE	PÉRIODE	FRÉQUENCE
LAVAL	Bennes dans 8 quartiers	Du 02/03 au 30/11	1 x semaine
FORCÉ	Ponctuelle	Du 24/03 au 24/11	1 x semaine
MONTFLOURS	à la demande	-	3 fois en 2012
NUILLÉ-SUR-VICOIN	Ponctuelle	Du 07/04 au 27/10	1 x semaine
PARNÉ-SUR-ROC	Ponctuelle	Du 24/03 AU 24/11	1 x semaine
SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX	Ponctuelle	Du 24/03 AU 24/11	1 x semaine ou 1x 15 jours (selon période)

LA PRODUCTION DE DÉCHETS VERTS

COMMUNES	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
LAVAL	1 320,040	1 426,410	8,06 %
FORCÉ	157,480	180,500	14,62 %
MONTFLOURS	40,320	23,440	-41,87 %
NUILLÉ	84,400	97,260	15,24 %
PARNÉ	64,660	61,910	-4,25 %
ST GERMAIN	97,260	94,140	-3,21 %
TOTAL	1 764,160	1 883,660	6,77 %

Cette progression doit nous encourager à développer davantage le compostage individuel et collectif.

La collecte des encombrants

Organisation

Une collecte d'encombrants en apport volontaire est dans 3 communes de Laval Agglomération. Les bennes sont déposées le vendredi après-midi et retirées le mardi matin selon la fréquence

indiquée dans le tableau ci-dessous. Une collecte spécifique pour les personnes ne pouvant se déplacer est possible sur appel téléphonique. Cette prestation est payante (30 €).

Commune	Mode de collecte	Fréquence
LAVAL	Appel téléphonique régie (pour personnes à mobilité réduite)	Toute l'année
FORCÉ	Benne	1 x mois
PARNÉ-SUR-ROC	Benne	1 x mois
ST GERMAIN	Benne	4 x an

LA PRODUCTION DES ENCOMBRANTS

COMMUNES	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
LAVAL	143,280	126,300	-11,85 %
FORCÉ	32,760	38,140	16,42 %
PARNÉ	25,220	25,000	-0,87 %
ST GERMAIN	16,160	10,600	-34,41 %
TOTAL	217,420	200,040	-7,99 %

Les tonnages collectés sur Laval incluent les collectes mensuelles réalisées par les organismes HLM dans leurs immeubles. Depuis 2004, Laval Agglomération prend en charge le traitement de ces déchets (125,240 tonnes d'encombrants et 1,060 tonnes de tout venant en 2012). Le service est également sollicité pour l'enlèvement des dépôts sauvages.

Les encombrants collectés par le service environnement-déchets sur appel téléphonique sont généralement déposés dans les bennes de la

déchetterie de Laval et n'apparaissent donc pas dans ce tableau.

La déchetterie de Laval a de son côté récupéré 305,780 tonnes d'encombrants en 2012.

La collectivité verse également une subvention à Emmaüs pour l'élimination des encombrants et déchets non revalorisables, récupérés auprès des particuliers. **Au titre de 2012, Emmaüs a récupéré 285,606 tonnes de déchets (DIB, bois, gravats) dont 33 % ont été attribuées aux habitants de Laval Agglomération (soit 94,250 tonnes).**

LES AUTRES COLLECTES DE DECHETS

La collecte des cartons des commerçants

Laval Agglomération a confié à l'ADASA (association d'insertion) la collecte des cartons des commerçants du centre-ville de Laval avec un véhicule hippomobile. Une première convention a été signée 13 juillet 2010 pour fixer les modalités de ce service (collecte 2 fois/semaine). Une nouvelle convention a été

passée en juin 2011 pour augmenter le nombre de passages à 3 par semaine.

Chiffres 2012 : 152 collectes - 155,600 tonnes de carton collectées.

La revente du carton est réalisée par l'ADASA.

La collecte des textiles

L'association "Le Relais" a implanté des conteneurs pour la collecte du textile sur plusieurs sites dans les communes de l'agglomération (parkings de supermarchés,...). Cette prestation a permis de récupérer **267 tonnes de vêtements sur l'année 2012**. Ces vêtements sont destinés à la revente (selon l'état) ou à la transformation en panneaux isolants (le métisse) ou en chiffons.

A l'automne 2012, une convention a été signée avec la Croix Rouge et le Relais pour la mise à disposition de conteneurs de collecte dans chacune des déchetteries de Laval Agglomération. les conteneurs ayant été en place en fin d'année, les chiffres seront significatifs sur l'année 2013.

267 T
de vêtements collectés

La collecte des papiers de bureau

Depuis 2010, LAVAL AGGLOMÉRATION a confié à l'association ALTERNATRI la collecte et la valorisation des papiers de bureau et cartons collectés sur les différents sites des services de la collectivité. Des tribox ont été installées dans tous les bureaux et auprès de tous les

photocopieurs. Les agents vident leurs tribox dans de grands conteneurs plastiques qui sont collectés une fois par mois par les agents d'ALTERNATRI.

Chiffres 2012 : 4,298 tonnes de papier et carton collectées.

4,3 T
de papiers de bureau collectés



155,600 tonnes de cartons collectés chez les commerçants (voir page 43)

RÉCAPITULATIF DES QUANTITÉS DE DÉCHETS COLLECTÉS SUR L'AGGLOMÉRATION

TYPE DE DÉCHETS	TONNAGE 2011	TONNAGE 2012	EVOLUTION 2012/2011
ORDURES MÉNAGÈRES	21 157,350	19 645,120	-7,15 %
C. Sélective – Verre	2 592,800	2 738,760	5,63 %
C. Sélective - Multimatériaux	5 363,340	6 206,350	15,72 %
TOTAL COLLECTE SÉLECTIVE	7 956,140	8 945,110	12,43 %
Bois	1 727,160	1 725,830	-0,08 %
Déchets verts	8 566,860	9 305,860	8,63 %
Gravats	5 571,980	5 710,060	2,48 %
Encombrants	738,120	808,280	9,51 %
Tout venant	2 452,560	2 570,910	4,83 %
Cartons	381,590	386,140	1,19 %
Ferrailles	551,480	531,740	-3,58 %
Refus déchets verts	17,600	8,980	-48,98 %
TOTAL COLLECTE AUTRES DÉCHETS	20 007,350	21 047,800	5,20 %
Huiles/Filtres	30,960	34,913	12,77 %
Batteries	17,660	15,611	-11,60 %
Déchets toxiques (D.M.S.)	117,060	115,250	-1,55 %
TOTAL COLLECTE DMS	165,680	165,774	0,06 %
DÉCHETS ELECTRONIQUES (D3E)	578,74	532,584	-7,98 %
DASRI	0,456	0,445	-2,41 %
AMIANTE	15,460	18,420	19,15 %
COLLECTE EMMAUS	100,993	94,250	-6,68 %
TOTAL GÉNÉRAL	49 982,168	50 449,503	0,94 %

La production de déchets de l'agglomération (encombrants Emmaüs compris) par habitant et par an est de : 509 Kg/hab/an (50 450 T/ 99 114 hab)

(Pour mémoire, en 2011 : 516 Kg/hab sur la base de 96 815 habitants)
En 2009, la moyenne nationale était de 588 kg/hab/an (chiffre ADEME février 2012).

Le traitement des déchets issus des déchetteries et des quartiers

Il existe plusieurs filières de traitement selon la nature des déchets :

► **les déchets mis en décharge :**

- les gravats : enfouissement en classe 3,
- le tout venant : enfouissement en classe 2,
- les encombrants : triés par catégorie, la partie non recyclable est enfouie en classe 2,
- l'amiante : enfouissement en classe 1.

► **les déchets éliminés par incinération :**

- les déchets toxiques (TRIADIS)

► **les déchets recyclés :**

- l'huile de vidange (CHIMIREC) : régénération,
- la ferraille (PASSENAUD) : pour les fonderies, aciéries,
- le bois (SECHE) : utilisé pour l'aggloméré,
- les déchets verts (Sociétés BLEU VERT et E.V.A) : broyage et compostage,
- les cartons:(filière collecte sélective): recyclés en papeteries,
- les Déchets Electroniques (DEEE) : traitement assuré par l'Eco-organisme ECOLOGIC,
- les piles (TRIADIS/SCRELEC) : valorisation énergétique et recyclage,
- les cartouches d'imprimante (TRIADIS) : nettoyage, réemploi et valorisation matière ou énergétique,
- les huiles alimentaires (TRIADIS/ECOGRAS).

► **Le broyage des déchets verts**

Laval Agglomération a confié à l'association d'insertion GENIE le broyage des déchets verts dans 7 déchetteries et 4 quartiers de Laval (Gravier – Laménais – Pillerie et Grenoux). Cette mission a fait l'objet d'une convention signée le 10 mai 2012, pour une expérimentation d'un an.

75 prestations ont été réparties de mai à novembre. Le broyat était soit repris par l'administré, s'il le souhaitait, soit conservé par GENIE, soit remis dans les bennes de quartiers ou de déchetteries.

Pour cette première expérimentation, GENIE nous informe d'un déficit sur cette activité, dû à des changements importants de pièces sur le matériel acheté d'occasion et, au coût réel de la prestation.

L'action dans les bennes de déchets verts de quartier s'est révélée inefficace car la qualité des produits à broyer est trop faible.

En revanche, l'activité dans les déchetteries de Laval, de Saint-Berthevin, Louvigné et Montigné-le-Brillant a été positive et mérite d'être accentuée.

La déchetterie de Bonchamp ne peut pas stocker de déchets verts hors de la benne et l'action du broyage sur les seuls apports lors de la présence de GENIE est trop peu significative.



► **Distribution de compost**

Laval Agglomération a organisé 2 distributions de compost en 2012.

La première a eu lieu le 14 avril sur les déchetteries de Louverné, L'Huisserie, Bonchamp et Laval.

Distribution de **83,640 tonnes de compost**.

La deuxième distribution le 13 octobre s'est déroulée sur les déchetteries de Louvigné, Saint-Berthevin, Laval et Montigné-le-Brillant. La totalité du compost livré par la société EVA a été distribuée soit **59,440 tonnes**.

143,080 tonnes de compost ont été distribuées en 2012.

Indicateurs financiers

Les chiffres suivants sont extraits du compte administratif 2012 de Laval Agglomération.

Le fonctionnement du service

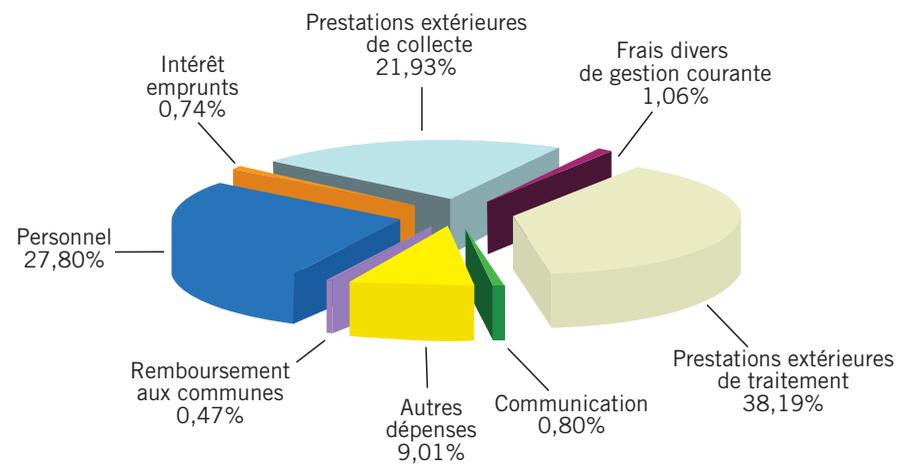
LES CHARGES

- 1 740 854 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour la collecte des déchets.
- 3 031 463 € : Prestations de services effectuées par les entreprises pour le traitement et le tri des déchets.
 - 20 428 € : Locaux rue P. Brou (loyer + charges + entretien + impôts).
 - 37 206 € : Frais divers déchetteries (prestations, fournitures, entretien, eau, téléphone, électricité, habillement, outillage, télésurveillance).
 - 32 736 € : Frais divers collecte OM (habillement, entretien, outillage, bâtiment).
- 155 294 € : Entretien de véhicules (pièces, main d'oeuvre, contrôles techniques, mise à jour GPS, location benne de remplacement).
 - 9 783 € : Entretien des conteneurs OM et collecte sélective (pièces, produits, étiquettes, nettoyage/lasurage).
 - 3 546 € : Transport conteneurs collecte sélective et OM.
- 211 741 € : Carburants.
 - 15 716 € : Assurances.
 - 63 243 € : Communication (dont intervention GLEAM).
 - 37 050 € : Remboursement des dépenses des communes (gardiennage entretien déchetteries, espaces-tri).
 - 21 959 € : Remboursement location locaux.
 - 84 341 € : Frais divers de gestion courante.
- 123 967 € : Charges sur exercices antérieurs (régularisations de redevance spéciale).
- 2 206 553 € : Charges de personnel.
 - 58 929 € : Intérêts des emprunts.
 - 24 735 € : Subventions (Emmaüs, composteurs).
 - 3 588 € : Etudes (optimisation des circuits de collecte).
 - 26 212 € : Matériel suivi de collecte (location terminaux portables, espace clients).
 - 28 589 € : Plan Local de Prévention des Déchets (PLPD).

Les dépenses réelles du service déchets s'élèvent à 7 937 933 €



REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2012



Les prestations de service sont rattachées à des marchés excepté pour le traitement des ordures ménagères où il s'agit d'une convention avec le Conseil général de la Mayenne.

TABLEAUX DES MARCHÉS EN COURS AU 31/12/2012

N°	Libellé	Fournisseur	Date de mise en service	Durée	Coût total T.T.C. (prévu dans acte engagement)	Coût annuel T.T.C 2012
Collecte sélective et Ordures Ménagères en apport volontaire						
329/2010	Collecte en points d'apport volontaire des déchets recyclables	Maine Collecte Valorisation (SOCCOIM VEOLIA)	01/04/11	5 ans	2 054 248,34 €	223 009,28 €
Collecte sélective des déchets recyclables						
316/2010	Collecte des multimatériaux en porte à porte	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	2 744 564,04 €	869 783,04 €
295/2010	Tri en vue de leur valorisation des déchets recyclables	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/04/11	5 ans	3 293 874,05 €	970 331,40 €
Collecte et traitement des déchets ménagers hors Ordures Ménagères et Collecte Sélective						
250/2010	Collecte et traitement des déchets toxiques et de l'amiante	TRIADIS	01/10/10	4 ans	49 089,15 €	80 546,76 €
111/2010	Traitement des déchets ménagers et assimilés hors déchets verts et ferraille	SECHE ECO-INDUSTRIES	01/06/10	4 ans	258 053,00 €	375 525,99 €
112/2010	Collecte et transport des déchets ménagers hors déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	58 924,92 €	59 124,67 €
113/2010	Collecte et transport es déchets ménagers issus des déchetteries	SECHE TRANSPORTS	01/06/10	4 ans	316 109,65 €	420 727,11 €
114/2010	Traitement des déchets verts issus des déchetteries et bennes	BLEU VERT	01/06/10	4 ans	154 357,05 €	192 031,41 €
162/10	Collecte et traitement des DASRI*	TRIADIS	01/06/10	4 ans	5 295,89 €	3 845,42 €

* DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

LES RECETTES

*Le total des recettes réelles de fonctionnement est de 9 472 111 €.
La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères représente la principale
ressource du budget Déchets et s'élève à 6 599 150 €
pour l'année 2012, soit 69,67 % des recettes.*

492 511 € : Redevance spéciale administrations (5,20 %).

1 244 993 € : Aides Eco-Emballages (soutiens à la valorisation et la sensibilisation : acomptes 2012 et solde 2011) (13,14 %).

778 153 € : Garanties de reprise verre, papier, carton, métaux, plastiques et briques alimentaires (recettes du 4^{ème} trimestre estimées) et revente ferraille et batteries déchetteries (8,22 %).

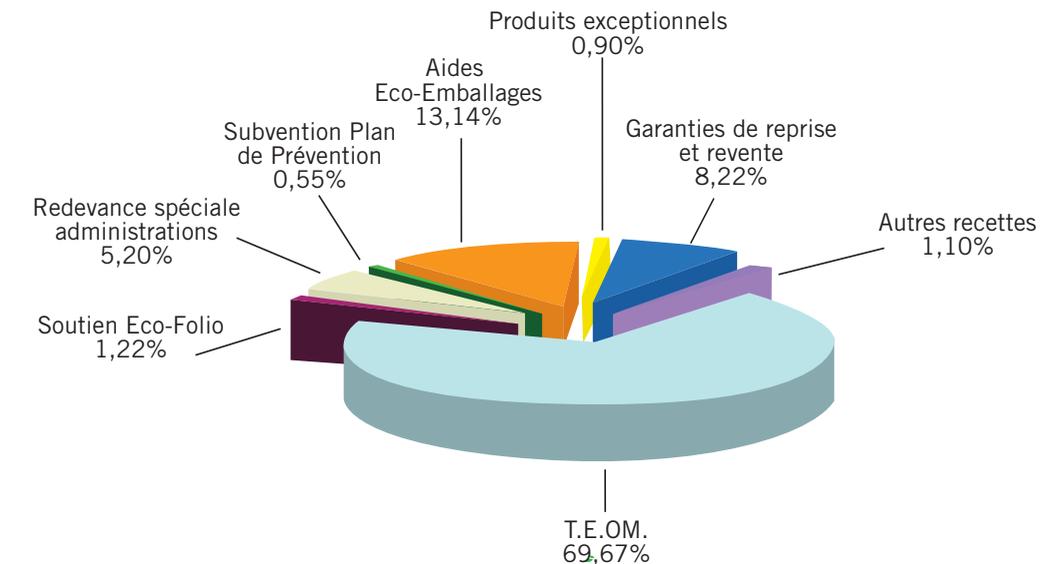
116 016 € : Soutiens ECO-FOLIO 2011 (solde) et 2012 (estimation) : soutien pour les imprimés non sollicités au titre de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP).

104 146 € : Autres recettes (redevance déchets de marchés, redevance déchets des professionnels en déchetteries, location de benne, aides OCAD3E (collecte des DEEE), remboursements divers (remboursement de salaires,...)).

52 139 € : Subventions Plan de Prévention des Déchets (Conseil général, ADEME).

85 003 € : Produits exceptionnels (remboursement assurances sinistres (incendie rue de Cheverus, local déchetterie,...), régularisation de dépenses sur exercice antérieur).

REPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2012



SYNTHÈSE DES DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	2011	2012	2012/2011
Prestations de services	4 374 190	4 772 317	9,10 %
Personnel	2 001 012	2 206 553	10,27 %
Remboursement aux communes	37 481	37 050	-1,15 %
Intérêts emprunts	57 541	58 929	2,41 %
Communication	124 862	63 243	-49,35 %
Autres dépenses	689 291	799 841	16,04 %
Total	7 284 377	7 937 933	8,97 %
RECETTES	2011	2012	2012/2011
T.E.O.M	6 701 770	6 599 150	-1,53 %
Redevance spéciale	489 418	492 511	0,63 %
Aides Eco-Emballages	668 544	1 244 993	86,22 %
Garanties de reprise	751 221	778 153	3,59 %
Soutien Eco-Folio	113 870	116 016	1,88 %
Plan de Prévention des Déchets		52 139	
Autres recettes	86 703	189 149	118,16 %
Total	8 811 526	9 472 111	7,50 %

(dépenses et recettes réelles hors cessions)

La hausse du taux réduit de TVA au 1^{er} janvier (de 5,5 % à 7 %) a des répercussions sur le montant des prestations de service soumises à ce taux (incidence de 67 000 €).

Le montant des aides Eco-Emballages a fortement augmenté suite à la hausse des tonnages de collecte sélective due au passage en porte à porte. Le calcul

des soutiens du barème E est principalement basé sur les tonnes triées.

La hausse des "autres recettes" est due aux "produits exceptionnels" : remboursements d'assurances (incendie de la rue de Cheverus, local déchetterie, bris de machine) et régularisation de charges sur exercice 2011.

Les investissements

Les principales dépenses sont :

298 002 € : Remboursement du capital de la dette.

952 441 € : Acquisition conteneurs enterrés OM et collecte sélective.

184 114 € : Acquisitions de bacs OM et collecte sélective.

370 587 € : Acquisition benne OM, fourgon et grosses réparations sur bennes.

100 925 € : Acquisitions diverses (logiciel géolocalisation, conteneur Emmaüs, outillage, dalles pour conteneurs OM, mobilier et matériel informatique suite incendie,...).

479 621 € : Travaux conteneurs enterrés.

196 940 € : Travaux divers (aménagement pour conteneurs OM, collecte sélective, travaux sur déchetteries, travaux aménagement locaux rue Brou suite incendie).

Les investissements au cours de l'année 2012 ont représenté 2 582 630 €.

Le coût des prestations

Les chiffres suivants correspondent aux prestations effectivement réalisées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.

LE COÛT DES PRESTATIONS DE COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective et le tri sont assurés par des prestataires privés. La collectivité a conclu trois marchés : un pour la collecte en apport volontaire (PAV aériens et conteneurs enterrés), un pour la

collecte des bacs jaunes en porte à porte et un pour le tri des matériaux (centre de tri).
Les prix appliqués sont des prix à la tonne.

Prestations	VERRE (€ H.T./T)	Multimateriaux (€ H.T./T)	
	Prix collecte (aériens et enterrés)	Prix collecte PAV (aériens et enterrés)	Prix collecte porte à porte
Collecte	26,12	72,81	163,49
Tri	3,16	145,46	145,46
TOTAL	29,28	218,27	308,95

Le coût des prestations de collecte sélective (conteneurs enterrés inclus) s'élève pour l'année 2012 à 2 011 556,32 € (pour 8 945 tonnes de déchets collectées)

Prestations	Coût TTC
Collecte	1 041 224,92 €
Tri	970 331,40 €
TOTAL	2 011 556,32 €



Pour l'année 2012, les livraisons de matériaux chez les repreneurs ont permis à Laval Agglomération de recevoir les recettes ci-dessous (recettes réellement perçues au titre de 2012 hors ferraille et batteries) :

MATÉRIAUX LIVRÉS	Tonnages 2011	Recettes H.T 2011	Tonnages 2012	Recettes H.T 2012
Verre	2 631,360	58 416,19	2 704,580	58 013,24
Papier	2 845,450	301 562,79	3 131,150	279 231,72
Carton	1 324,045	135 948,72	1 476,097	140 672,42
Gros de Magasin			275,171	21 208,02
Acier	176,702	24 588,15	253,160	30 895,04
Aluminium	12,246	4 858,60	12,580	6 539,84
Briques alimentaires	106,800	0	126,480	0
Plastiques	387,654	148 547,04	506,534	169 280,28
TOTAL	7 484,257	673 921,49	8 485,752	705 840,56

A ces recettes s'ajoutent le soutien "Eco-Folio" sur les imprimés non sollicités et la subvention versée par Eco-Emballages au titre du soutien à la tonne triée. Pour l'année 2012, Eco-Emballages a déjà versé 4 acomptes pour un montant de 918 000 €. Le solde

sera payé sur l'exercice 2013 lors de l'envoi du liquidatif de tri, non connu à la date de parution de ce rapport (pour mémoire, le soutien Eco-Emballages 2011 a représenté la somme de 945 393,13 €).

Total des recettes de collecte sélective : 1 739 856,34 €

Garanties de reprise :	705 840,56 €
Soutien Eco-Folio 2011 (ajustement)	21 015,78 €
Soutien Eco-Folio 2012 (estimé)	95 000,00 €
Acomptes soutien Eco-Emballages 2012	918 000,00 €

Le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères (prestataire de service)

Le coût unitaire pour le traitement d'une tonne d'ordures ménagères est de :

PRESTATIONS (T.T.C.)	TRAITEMENT Conseil Général
Tonnes	19 645,120 T
Prix au 01/01/2012	73,73 €
Coût 2012	1 448 434,70 €

- ▶ Le coût de traitement appliqué par le Conseil général a augmenté de 3 % au 1^{er} janvier 2012.
- ▶ La collecte des ordures ménagères en porte à porte est effectuée par la régie de Laval Agglomération.
- ▶ La collecte des conteneurs enterrés est assurée par un prestataire privé.

PRESTATIONS (T.T.C.)	Collecte Conteneurs enterrés
Tonnes	1 011,380 T
Prix au 01/04/2012	52,04 €
Coût 2012	52 445,57 €



Cadre législatif et délibérations

La loi Barnier (n° 95-101 du 02/02/95) relative au renforcement de la protection de l'environnement a mis l'accent sur la transparence et l'information des usagers sur le service de collecte des déchets ménagers.

Dans cet objectif, chaque Président d'Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.) doit présenter au Conseil Communautaire dans les 6 mois suivant la clôture de l'exercice concerné un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets et le mettre à la disposition du public.

Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimal de ce rapport. En annexe de ce décret, sont définis les indicateurs techniques et financiers (annexe 1).

Délibérations et événements marquants de l'année 2012

1 - La collecte et le traitement des ordures ménagères

- ▶ Attribution du marché de "fourniture de plate formes pour conteneurs de déchets ménagers" - marché n° 12004 - Décision N°022/2012 du 13 février 2012
- ▶ Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers année 2011 - Délibération du Conseil Communautaire n°50/2012 du 25 juin 2012.

- ▶ **Traitement des ordures ménagères** - Transfert de compétence "Traitement des déchets ménagers" au Conseil général - Actualisation du prix 2012 (68.91 € HT/T soit 73.73 € TTC/T) - Délibération du Conseil général n°D-4-02-2012-011 bis du 30 janvier 2012.
- ▶ **Traitement des ordures ménagères** - Avenant n°2 à la convention conclue le 5 août 2002 avec le Conseil général - Projection financière 2012/2021 - Délibération n°51/2012 du 25 juin 2012.
- ▶ **Collecte des déchets** : pose de lève conteneurs - Marché n° 12066 attribué à la société SEMAT - Décision n°226/2012
- ▶ **Collecte des déchets** - Lancement de l'appel d'offres pour la fourniture et livraison de bennes à ordures ménagères - Délibération S10-BC-206/2011 du 5/12/2011.
- ▶ **Collecte des déchets** : fourniture d'un véhicule utilitaire diesel, type camionnette - Marché attribué à LDA - Décision N° 170/2012 du 3 juillet 2012.
- ▶ **Collecte des déchets ménagers** : convention de mise à disposition d'un local de pause à Saint-Jean-sur-Mayenne pour les agents de la collecte - Avenant 1 à la convention - Décision n° 159/2012.
- ▶ **Convention de mutualisation de service avec la Ville de Laval** - Garage - Délibération n°108/2012 du 2 avril 2012

2 - La collecte en déchetteries et par caissons ponctuels pour les déchets verts et les encombrants

- ▶ **Barème E contrat Eco Emballages** : contrats de reprises des filières (verre, plastiques, papier/carton, acier, aluminium) conclus avec la société Séché décision N° 256/2012 du 31 octobre 2012.
- ▶ **Contrats de prestations de services pour la collecte des déchets en déchetteries et espaces-tri avec les communes** de L'Huisserie et Parné-sur-Roc - Décisions du Président n°299/2012, 300/2012.
- ▶ **Changement des horaires en déchetteries** - Délibération N°205/2012 du 3 septembre 2012.
- ▶ **Convention d'intervention pour le broyage des déchets verts** à Laval et dans les déchetteries de Laval Agglomération – Association d'insertion GENIE - Décision n°127/2012 du 23 avril 2012.
- ▶ **Mise en place de caissons pour les déchets verts et encombrants** dans certaines communes de l'agglomération : suite des prestations.

3 - La Collecte sélective

- ▶ **Cession de 25 conteneurs de collecte sélective au syndicat mixte du pays de Craon** - Délibération n° 19/2012 du 9 janvier 2012.
- ▶ **Cession de 23 conteneurs de collecte sélective** - CC du Pays de Loiron – Délibération N°20/2012 du 9 janvier 2012.
- ▶ **Cession de 6 conteneurs de collecte sélective** à la société Séché Eco-industries à Changé.

- ▶ **Cession de 9 conteneurs de collecte sélective au Syndicat à Vocation Économique et Touristique (SVET) des Coëvrons** - Décision N°185/2012 du 17 juillet 2012
- ▶ **Cession de 13 conteneurs de collecte sélective** - CC du Pays de Loiron - n°047/2012.
- ▶ **Cession de 11 conteneurs de collecte sélective pour la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez** - Décision n°251/2012 du 26 octobre 2012.
- ▶ **Collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)** - Renouvellement de la convention avec OCAD3E - Délibération N°110/2012 du 10 décembre 2012.
- ▶ **Convention avec ORDI.2.0 relative à la cession à titre gratuit de 43 ordinateurs en fin de vie** - Décision n°255/2012 du 30 octobre 2012.
- ▶ **Collecte des cartons ADASA** - Évolution - Proposition d'avenant à la convention - Délibération n°89/2012 du 2 avril 2012
- ▶ **Collecte des déchets** - Accueil des professionnels en déchetteries de Laval Agglomération - Modalités et tarification - Délibération n°79/2012 du 5 mars 2012.
- ▶ **Accès des professionnels en déchetterie** - Nouveau règlement intérieur des déchetteries - Décision n°212/2012 du 1^{er} octobre 2012.
- ▶ **Fourniture de terminaux portables et de badges RFID pour l'enregistrement des professionnels en déchetterie** - Marché N°12082-1 et 12082-2 attribué à la société Plastic Omnium Systèmes urbains - Décision N°283/2012 du 27 novembre 2012.

4 - Conteneurs enterrés

- ▶ **SCI PIDON** - Convention relative à la mise en place, la collecte et la maintenance de conteneurs enterrés - Délibération n°19/2012 du 19 mars 2012.
- ▶ **Convention d'utilisation d'espaces privés aux fins de terrassement pour la pose de conteneurs enterrés** - Le Murat - Méduane Habitat - Décision n°190/2012 du 18 juillet 2012.
- ▶ **Convention d'utilisation d'espaces privés aux fins de terrassement pour la pose de conteneurs enterrés** - Le Mortier - Méduane Habitat - Décision n°191/2012 du 18 juillet 2012.
- ▶ **Fouilles archéologiques préalables à la pose de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers dans le centre historique de Laval** - Marché n°12055 attribué à la Ville de Laval - Décision n°199/2012 du 3 août 2012.
- ▶ **Procédure de prise en charge des conteneurs enterrés** - Modification de la délibération 22:2011 du BC du 10/01/2011 - Prise en charge par Laval Agglomération.
- ▶ **Fournitures et travaux d'implantation de conteneurs enterrés et semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères et emballages recyclables** - Lot n°3 : travaux d'implantation des conteneurs enterrés et semi-enterrés - Avenant 1 - Délibération n°210/2012 du 1^{er} octobre 2012
- ▶ **Fourniture et travaux d'implantation de conteneurs enterrés et ascenseurs enterrés pour bacs à**

4 roues pour la collecte des ordures ménagères et emballages en mélange - Lancement d'une procédure de marché public - Délibération n°211/2012 du 1^{er} octobre 2012.

- ▶ **Mission de coordination SPS relative aux fouilles archéologiques préalables à la pose de conteneurs enterrés pour la collecte des déchets ménagers dans le centre historique de Laval** - Marché n°12076 conclu avec le cabinet Ouest Coordination - Décision n°250/2012 du 25 octobre 2012.

5 - Marchés relatifs aux ordures ménagères

- ▶ **Nouveau groupement de commandes** - Location, nettoyage de vêtements de travail - Constitution et adhésion - Délibération n°21/2012 du 6 février 2012.
- ▶ **Location entretien de vêtements de travail** - Avenant n°1 au marché 12061 conclu avec la société ANETT - Avenant 1 - Délibération n°266/2012 du 3 décembre 2012.

6 - Taxes et redevances

- ▶ **Taxe d'enlèvement des ordures ménagères** : exonération des locaux industriels et commerciaux - Communauté d'Agglomération de Laval - Année 2013 - Délibération du Conseil Communautaire n°65/2012 du 17 septembre 2012.
- ▶ **Déchets ménagers** : vote du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2012 - Délibération du Conseil Communautaire n°12/2012 du 19 mars 2012 - Taux à 7,87 %.

- ▶ **Redevance spéciale ordures ménagères** : Montant 2012 (150,39 HT €/t) - Délibération du Conseil Communautaire n°S06-CC-121/2011 du 19 décembre 2011.

- ▶ **Avenants divers pour la redevance spéciale** : réduction ou augmentation des volumes.
- ▶ **Avenants aux conventions** - Demandes de reconduction expresse.

Récap 2012 - Ambassadeurs

Lieu	Type d'habitation	Nb de foyers	Date boitage
Quartier Lieutenant	HV/Pavillon	377	26/01/2012
Sainte-Anne	HV/Pavillon	113	26/01/2012
Quartier Lieutenant	HV/Pavillon	377	23/02/2012
Sainte-Anne	HV/Pavillon	113	23/02/2012
Saint-Nicolas / Laval	HV	900	30/04/201
Archives	HV	64	06/05/2012
Murat / Mortier	HV	710	19/06/2012
Zone autour du BDR place Saint-Tugal	HV	87	23/07/2012
Rue de la Chapelle - Grande Rue	HV/Pavillon	125	21 et 29 /09/12
Franche Comté	HV/Pavillon	141	11/10/2012
Quai gambetta/Allée du Vieux-Saint-Louis/ Grande rue /Rue du Hameau /Rue du Paradis	Commerçants	30	12/10/2012
Avenue Pierre de Coubertin Saint-Berthevin	Pavillon	30	17/10/2012
Quartier du Golf	Pavillon	105	02/11/2012
Beausoleil	HV/Pavillon	150	novembre 12
Souchu servinière	HV/Pavillon	135	22/11/2012
Rennes	HV/Pavillon	170	novembre 12
Les Fourches	HV	90	04/12/2012
Beausoleil (rectificatif)	HV/Pavillon	150	21/12/2012
Souchu Servinière (rectificatif)	HV/Pavillon	135	27/12/2012
Rennes (rectificatif)	HV/Pavillon	170	27/12/2012
Archives (réunion d'info)	HV	64	27/12/201
TOTAL		4 236	

Sensibilisation des enfants

DATE	Lieu, Objet	Durée	Nb pers. touchées	Remarques
10/01/12	École maternelle et primaire Montigné le Brillant	1 h 30	17	Jeu Rouletaboule "jeu des Paysages" cycle 3
17/01/12	Déchetterie l'Huisserie – collège E de Martonne	1 h 30	16	Visite
19/01/12	École primaire F Dolto Laval	1 h 30	21	Animation "poubelle péda" et "Tri Relais" CP
23/01/12	École maternelle Montigné le Brillant	1 h 30	13	Animation "poubelle péda" cycle 1
23/01/12	École primaire Montigné le Brillant	1 h 30	12	Animation "poubelle péda" et "Tri Relais" cycle 2
23/01/12	École primaire Montigné le Brillant	1 h 30	15	Animation "poubelle péda" et "Tri Relais" cycle 3
02/02/12	École primaire F Dolto Laval	3 h	21	Atelier papier recyclé CP
07/02/12	École primaire Montigné le Brillant	1 h 30	17	Animation Rouletaboule "jeu des Filières" cycle 3
08/03/12	École primaire privée La Salle	1 h 30	22	Animation "poubelle péda" et "Tri Relais" CE1/CE2
08/03/12	École primaire privée La Salle	1 h 30	26	Animation "poubelle péda" et "Tri Relais" CE2/CM1
15/03/12	École primaire privée la Salle	1 h 30	22	Animation Rouletaboule "jeu des Filières" CE1/CE2
15/03/12	École primaire privée La Salle	1 h 30	26	Animation Rouletaboule "déchet-trie" CE2
20/03/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	2 h	26	Animation "Poubelle péda" et "Tri Relais" moy/grd
22/03/12	École primaire privée La Salle	1 h 30	22	Animation Rouletaboule "déchet-trie" CE1/CE2
22/03/12	École primaire privée La Salle	1 h 30	26	Animation Rouletaboule "jeu des Filières" CE2
27/03/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	1 h 30	25	Jeu Rouletaboule "jeu des Paysages" CM1/CM2
27/03/12	École St Cyr Ste Julitte	3 h	26	Atelier papier recyclé moy/grd
02/04/12	École primaire Montigné le Brillant	3 h	27	Atelier papier recyclé cycles 2 et 3
06/04/12	École française Dolto "carrefour"	2 h	24	Prévention
11/04/12	Accueil de loisirs Pommerais – Laval	2 h 30	10	Nettoyons le quartier 6-10 ans
26/04/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	1 h 30	25	Animation Rouletaboule "jeu des Filières" CE1/CE2
26/04/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	1 h 30	25	Animation Rouletaboule "loto des matières" CM1/CM2
27/04/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	3 h	24	Atelier papier recyclé CP/CE1
10/05/12	École St Cyr Ste Julitte Argentré	3 h	25	Atelier papier recyclé CE1/CE2
22/05/12	CLEP - Laval	1 h	25	Animation scolaire Fête du jeu
22/05/12	CLEP – Laval	1 h	22	Animation scolaire Fête du jeu
24/05/12	CLEP – Laval	1 h	28	Animation scolaire Fête du jeu
24/05/12	CLEP – Laval	1 h	10	Animation public handicapé Fête du jeu
26/05/12	Laval – Centre ville	5 h 30	10	Manifestation Fête du jeu
29/05/12	École primaire privée Montigné	3 h	27	Visite déchetterie Montigné
27/06/12	Maison Familiale la Pignerie	1 h 30	26	Seconde bac pro

Sensibilisation des enfants (suite)

DATE	Lieu, Objet	Durée	Nb pers. touchées	Remarques
30/06/12	Forum étudiants	3 h		Assuré par le GLEAM
04/10/12	Forum "Laval accueil ses étudiants"	3 h	30	Étudiants en étude supérieur
23/10/12	École primaire St Joseph - Entrammes	2 h	48	Visite déchetterie - CE1/CE2 + CM1/CM2
29/10/12	Accueil de loisirs sans hébergement - St Berthevin	2 h 30	50	Jeu "poubelle pédagogique" 3 à 6 ans + 7 à 8 ans
31/10/12	Accueil de loisirs sans hébergement - Argentré	3 h	20	"Planète Mômes" jeu pédagogique + Tri Relais
31/10/12	Accueil de loisirs sans hébergement - Argentré	3 h	20	Atelier papier recyclé + démonstration camion OM
13/11/12	École primaire St Joseph - Entrammes	3 h	48	CE1/CE2 + CM1/CM2

Sensibilisation des adultes

DATE	Lieu, Objet	Nb pers. touchées	Remarques
12/01/2012	Visite Bons Plans chez Séché	25	
09/03/2012	Visite Bons Plans chez Séché	25	
25/05/2012	Visite Bons Plans chez Séché	25	
02/06/2012	Biocoop Laval, démonstration Furoshiki	24	Animation magasin
18/04/2012	Biocoop prévention		Animation magasin
20/04/2012	Biocoop prévention		Animation magasin
21/04/2012	Biocoop prévention		Animation magasin
28/06/2012	Fête de quartier St Nicolas	30	Assuré par le GLEAM
30/06/2012	Fêtes de l'école Forcé		Préparation de documents sur le tri
01/07/2012	Les 53 bornes 1 ^{er} Juillet "louverné"		Préparation de documents pour une expo sur le tri
07/09/2012	Marché place de la place Mettman	40	Sensibilisation suite à l'implantation des conteneurs
25/07/2012	Rencontre avec Terre d'asile	4 foyers	Sensibilisation au tri
27/07/2012	Rencontre avec Terre d'asile	3 foyers	Sensibilisation au tri
27/10/2012	Changé au jardin d'Automne	20	

Visites systématiques de communes

COMMUNES	FÉVRIER		MARS					AVRIL					MAI				JUN				
	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25			
ST-JEAN-SUR-MAYENNE									16/04												
PARNÉ-SUR-ROC		28/02																			
ST-BERTHEVIN ZONE ROSE			07/03																		
ST-BERTHEVIN HORS ZONE ROSE				14/03																	
BONCHAMP	21/02																				
FORCÉ									24/04												
LOUVERNÉ							05/04														
CHANGÉ								10/04													
MONFLOURS												14/05									
NUILLÉ-SUR-VICQIN				23/03																	
ARGENTRÉ									26/04												
CHALONS-DU-MAINE										04/05	Reporté	18/05									
SOULGÉ-SUR-OUETTE											11/05										
ST-GERMAIN-LE-FOUILLOUX														29/05							
LA CHAPELLE ANTENAISE																					
ENTRAMMES													22/05								
AHUILLE																13/06					
L'HUISSERIE														08/06							
LOUMGNÉ																	19/06				
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT																		22/06			

JUILLET				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DÉCEMBRE			
26	27	28	29	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51
						17/09													
					11/09	Reporté	25/09												
						19/09													
							26/09	Reporté							07/11				
								02/10											
									09/10										
										18/10									
											22/10								
																		22/11	
																			16/11
															08/11				
																			15/11
																			26/11
																			10/12
28/06																			Reporté
																			04/12
																			21/12
Reporté	03/07																		



LAVAL AGGLOMÉRATION - DIRECTION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Service Environnement Déchets

Siège : 11, allée du Vieux Saint-Louis 53000 LAVAL

Tél : 02 43 59 71 60 // Fax : 02 53 74 11 19

environnement-dechets@agglo-laval.fr



www.dechets.agglo-laval.fr